



Habitat et Interventions Sociales

GRUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

1. Éditorial du Président, Monsieur Philippe CROUZET	p. 5
2. Chiffres Clés 2023	p. 6
Événements marquants de l'année 2023	p. 7
Nos Savoir-Faire	p. 8
Nos missions	p. 9
3. Pôle Coordination de l'offre de logements et partenariats	p. 10
4. Pôle Mobilité nationale	p. 14
5. Focus Favoriser le relogement par l'insertion professionnelle	p. 21
6. Pôle Fluidité régionale	p. 23
7. Focus Interventions dans les CAES	p. 25
8. Pôle Interventions sociales et territoires	p. 31
9. Focus logements temporaires/logements tiroirs	p. 38
10. Nouvelles missions	p. 43
11. Le GIP HIS en appui - Transfert de compétences	p. 46
12. Nos atouts pour réaliser nos missions	p. 49
13. Ressources financières	p. 52
14. GIP HIS, retour sur 30 ans d'actions...	p. 53
15. Notre organisation	p. 59

ÉDITORIAL DU PRESIDENT



En 2023, nous avons fêté les 30 ans du GIP Habitat et Interventions Sociales. Créé en 1993 par l'Etat pour gérer des situations urgentes d'accès au logement à la demande de la Préfecture de la Région Île-de-France, le Groupement était à ses débuts un établissement non pérenne.

Ses missions se sont au fil du temps développées et enrichies, en écho à l'évolution de la crise du logement sur le territoire francilien et afin de répondre aux besoins de publics de plus en plus divers.

En complément de l'action de terrain de ses équipes sociales, le Groupement s'est inscrit dans des dispositifs de politique publique : il devient à partir de 2007-2008 coordinateur régional du protocole Etat-Action Logement et de Solibail ; il intervient dès 2015 en tant qu'opérateur social dans un nouveau projet de renouvellement urbain à Clichy-sous-Bois ; il participe à partir de 2017 à la mise en œuvre du dispositif AVDL en Seine-Saint-Denis puis à Paris.

En 2015, en réponse aux enjeux migratoires, le GIP HIS se voit confier la coordination de la Plateforme Nationale pour le Logement des Réfugiés, nouvellement créée, sa première mission au niveau national, et en 2019 la création d'un service Intégration des Réfugiés Franciliens.

A partir de 2019, il participe à des projets expérimentaux, avec le programme EMILE et la mission AGHIL, et prend en compte le lien crucial emploi/logement en créant une équipe d'insertion professionnelle.

30 ans après sa création, le GIP Habitat demeure cet établissement unique qui n'aura cessé d'affirmer sa capacité d'adaptation et d'innovation.

L'Etat nous a renouvelé sa confiance en 2023 en nous confiant de nouvelles missions.

Nous sommes intervenus au sein de deux projets de renouvellement urbain : nous avons été chargés par le préfet de la Région Île-de-France de soutenir et renforcer le travail réalisé par la MOUS de relogement du bailleur Seine-Saint-Denis Habitat sur L'Île-Saint-Denis et nous avons été mandatés par Emmaüs Habitat, avec l'aval de l'Etat, pour accompagner vers le logement ou orienter vers un hébergement les occupants sans droit ni titre de la cité de l'Etoile à Bobigny. Par ailleurs, notre mission MOUS Relogement - Lutte contre l'Habitat indigne a été reconduite par la ville de Saint-Denis.

Ces nouvelles missions marquent à la fois un renforcement de nos actions dans les territoires, en l'occurrence la Seine-Saint-Denis, département le plus touché par l'habitat indigne, et un développement de nos missions en matière d'accompagnement vers le relogement. Dans un territoire francilien où l'étalement urbain est devenu difficile et qui mise prioritairement sur la rénovation et la reconstruction du bâti existant, le relogement devient ainsi un des axes majeurs de notre travail, témoignant d'une reconnaissance de notre expertise dans ce domaine.

2023 aura aussi été l'année de nouvelles missions d'urgence, à Sarcelles et sur L'Île-Saint-Denis. En nous les confiant, l'Etat reconnaît que nous sommes les mieux à même de réaliser ces missions délicates, qui étaient notre objet initial et pour lesquelles nous avons régulièrement été mobilisés depuis la création du Groupement.

Je remercie toutes les équipes du GIP HIS qui, cette année encore, ont par leur engagement et leur professionnalisme exemplaires, contribué à améliorer le quotidien des personnes mal-logées qu'elles accompagnent.

Le groupement reste mobilisé en 2024 pour, en lien étroit avec tous ses partenaires, rendre possibles l'accès au logement et l'insertion des publics les plus fragiles.

Philippe Crouzet

CHIFFRES CLÉS 2023



5 182 ménages

ont bénéficié de diagnostics
de leur situation sociale
en vue d'une orientation
adaptée



3 186

ménages

ont été accompagnés
dans leur projet
d'accès à un logement



4 209

ménages ont été relogés dans
un logement de transition ou
pérenne

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

FÉVRIER
Mise en place du CSA
(comité social d'administration)

MARS
Mission d'Urgence Sociale
Diagnostic de l'occupation de la
Tour Guyenne à Sarcelles

JUIN
Séminaire « Les 30 ans du GIP HIS »

JUILLET
Partenariat avec Emmaüs Habitat
Mission Cité de l'Etoile - Bobigny
Intervention dans les CAES
Lettre de mission IRF

AOÛT
Lettre de mission AL'In

SEPTEMBRE
La MOUS LHI est reconduite
pour une période de 4 ans

OCTOBRE
Soutien au relogement des occupants des tours
Mission Marcel Paul – Ile Saint-Denis

NOVEMBRE
Renouvellement pour la période 2024-2027
de la mission AVDL 75 /93

NOS SAVOIR-FAIRE

Créé en 1993, le GIP Habitat et Interventions Sociales est un organisme public à disposition du Préfet de la Région Île-de-France. Il a pour mission d'accompagner vers le logement, ou le relogement, des publics en situation de précarité et rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif. Son expertise, sa réactivité et sa capacité d'intervention rapide pour entrer en contact avec les ménages, afin d'établir un diagnostic de leur situation sociale et de leurs besoins, permettent de mobiliser l'ensemble des intervenants publics ou privés susceptibles d'intervenir dans le processus de relogement.

DIAGNOSTIQUER ET ACCOMPAGNER

Nous évaluons la situation sociale des ménages et leur proposons un accompagnement social et personnalisé, afin de favoriser leur relogement et renforcer leur autonomie dans leur parcours locatif.

COORDONNER

Nous assurons la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement, à l'échelle régionale et nationale, avec pour objectif de faciliter l'adéquation entre l'offre locative et la demande des ménages. Nous participons également au relogement de personnes dans le cadre de projets de renouvellement urbain.

INTERVENIR

Nous menons des interventions à caractère urgent, portant sur des situations exceptionnelles (mise à l'abri, squats, arrêté de péril...). Lors de ces missions, nous pouvons être chargés de réaliser des diagnostics de la situation sociale des ménages, qui permettront de leur proposer une orientation adaptée.

NOS MISSIONS

COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

Nous sommes chargés de coordonner des dispositifs régionaux d'accès au logement (Solibail et le protocole Etat-Action Logement) et nous développons des partenariats permettant de diversifier l'offre de logement pour les publics que nous accompagnons.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ NATIONALE

Coordinateurs de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés et du programme EMILE, nous nous employons à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et s'avère être, plus largement, un formidable outil d'insertion sociale.

FAVORISER LA FLUIDITÉ RÉGIONALE

Les dispositifs d'hébergement de l'Ile-de-France font face à une saturation croissante, de nombreuses personnes ne trouvant pas de solutions de logement adaptées à leur situation. Nous menons deux missions (IRF et AGHIL) sur le territoire francilien, qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement et de fluidifier le système.

INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous mobilisons, à l'échelle territoriale, différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy...). Nous intervenons également dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ORCOD IN) et réalisons des actions plus ponctuelles (Mous relogement Habitat indigne Saint-Denis...).

PÔLE COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

Continuité et innovation

Nous sommes chargés de coordonner deux dispositifs régionaux d'accès au logement : Solibail et le protocole d'accord entre l'Etat et Action Logement visant à renforcer l'application du droit au logement en Île-de-France. Un nouvel appel à projets Solibail avait été lancé fin 2022 pour la période 2023-2026, sur les volets captation de logements, gestion locative et accompagnement social. 2023 a ainsi été l'année d'une nouvelle impulsion à laquelle nous avons activement participé en tant que coordinateur du dispositif.

Ce fut également une année de transition pour Action Logement, qui a poursuivi sa réorganisation autour de la plateforme AL'In. A la suite de la signature du nouveau protocole conclu en juin entre l'État et Action Logement pour la période 2022-2024, nous avons reçu une lettre de mission indiquant les nouvelles modalités de mise en œuvre de l'action, avec notamment le transfert de l'activité du GIP HIS sur la plateforme AL'In.

Afin de faciliter l'adéquation entre l'offre de logements proposée et la demande des ménages, nous assurons une étude minutieuse des dossiers des personnes et une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes. **Notre rôle d'interface entre tous les acteurs de ces deux dispositifs** permet de sécuriser les procédures de relogement et ainsi contribuer à la fluidité hébergement-logement en Île-de-France.

SOLIBAIL

Prioritairement destiné à des familles hébergées par l'État et s'inscrivant dans un parcours d'accès à un logement autonome, Solibail est un **dispositif d'intermédiation locative** qui fait intervenir un organisme tiers (une association agréée) entre un propriétaire et un locataire. L'objectif est de proposer un logement abordable à un ménage en difficulté, assorti d'un accompagnement, et de protéger le propriétaire contre les loyers impayés et la dégradation du logement. Les associations gestionnaires sont les locataires et assurent le paiement des loyers, l'entretien et la remise en état du logement. Les ménages participent au loyer en fonction de leurs ressources et disposent du logement pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

Nous assurons depuis sa création en 2008 la coordination opérationnelle du dispositif, à l'échelle régionale, en garantissant l'adéquation entre la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés).

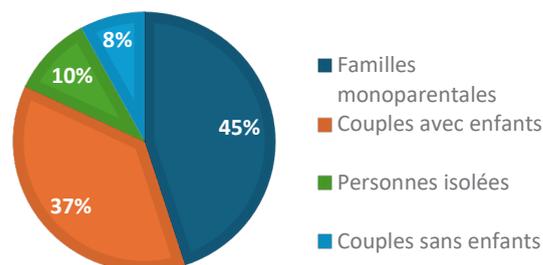
Nous gérons les entrées et les sorties des logements, en étroite collaboration avec les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les associations gestionnaires. Nous vérifions en outre que les logements proposés par les associations chargées de leur captation correspondent aux normes d'un logement décent et sont adaptés aux besoins des ménages en matière de localisation et de typologie. Les associations assurent un accompagnement social des ménages (gestion du budget, aide aux démarches administratives...).

Le dispositif doit permettre aux ménages de se stabiliser et de devenir autonomes, dans des logements de qualité, en vue d'intégrer un logement pérenne.

Profil des ménages

- En 2023, 75% des ménages logés disposent de ressources stables (tous types de contrats de travail, formation rémunérée, retraites) contre 25% sans emploi (bénéficiaires de l'Aide au Retour à l'Emploi ou de minima sociaux) ; des pourcentages stables par rapport à 2022.
- Solibail accueille une majorité de familles monoparentales et de couples avec enfants.

Composition familiale



Concernant les motifs d'entrée dans le dispositif, on observe une stabilité entre 2022 et 2023, les ménages hébergés à l'hôtel restant la cible prioritaire :

- 67% des ménages étaient hébergés à l'hôtel (64% en 2022)
- 25% étaient en structure d'hébergement (26% en 2022)
- 5% sont issus du Dispositif National d'Asile au titre de l'expérimentation Solibail Réfugiés (6% en 2022)
- 1% sont entrés au titre du DAHO* (3% en 2022)

**Droit à l'hébergement opposable*

Une expérimentation Solibail « Déplacés d'Ukraine » a été mise en place en avril 2023. Elle s'adresse aux déplacés ukrainiens hébergés, justifiant de critères de maintien sur le territoire francilien (autorisations de séjour, prestations sociales, situation professionnelle pérenne ou situation médicosociale complexe). Nous avons été chargés du repérage des ménages présentant ces conditions, dans les différents groupes de déplacés désignés par les acteurs pivots de l'opération, puis de leurs positionnements sur les logements disponibles.

Bilan 2023

Au 31 décembre 2023, le dispositif accueillait 6 663 ménages représentant 22 200 personnes (soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2022).

1 469 ménages sont entrés dans le dispositif (soit une moyenne de 122 par mois) et **1 274 ménages en sont sortis**, en très grande majorité vers du logement social (à hauteur de 88%).

421 logements ont été vérifiés (soit une moyenne de 35 logements par mois).

SOLIBAIL RÉFUGIÉS

A la demande de l'Etat, **nous expérimentons depuis 2018 le dispositif « Solibail Réfugiés »** qui permet d'orienter vers un logement Solibail des personnes réfugiées isolées et ayant bénéficié d'un accompagnement vers le logement assuré par nos services sociaux.

Ce dispositif s'avère particulièrement adapté aux spécificités des personnes réfugiées : il leur permet notamment de démarrer un parcours résidentiel qu'ils n'ont généralement pas connu dans leurs pays d'origine et de bénéficier d'un accompagnement au logement.

L'âge moyen des personnes bénéficiant du dispositif est de 31 ans et 89% d'entre elles sont en emploi.

Depuis le début de l'expérimentation, elles y restent en moyenne 695 jours, soit une durée de séjour plus courte que dans l'ensemble du dispositif Solibail (en moyenne 964 jours). Solibail Réfugiés répond ainsi parfaitement aux enjeux de fluidité du système.

Parmi les 1 469 ménages entrés dans Solibail en 2023, 76 sont bénéficiaires de l'expérimentation Solibail Réfugiés, soit 5% des entrées.

Il s'agit à 74% de personnes seules.

Bilan 2023

76 ménages (124 personnes) réfugiés ont intégré le dispositif ;

64 en sont sortis vers un logement pérenne, dont 57 (91 personnes) dans le parc social (soit un pourcentage de 89%).

PROTOCOLE ETAT-ACTION LOGEMENT

Nous contribuons depuis 2007 à la coordination du protocole Etat-Action Logement au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'Intermédiation locative Solibail. Les ménages doivent avoir un lien à l'emploi pour intégrer ce dispositif.

Nous rapprochons les demandes de logement des ménages des propositions transmises par Action Logement Services et accompagnons le montage des dossiers en lien avec les équipes des structures d'hébergement, jusqu'au relogement définitif des ménages.

Notre capacité d'évaluation des dossiers des candidats prêts au relogement, les échanges réguliers avec nos partenaires orienteurs (SIAO*, structures d'hébergement, gestionnaires Solibail...), notre connaissance des attentes d'Action Logement Services et des bailleurs sociaux, nous permettent d'être un acteur pivot du dispositif et d'optimiser la fluidité entre hébergement et logement.

En 2023, 913 propositions de logements nous ont été transmises par Action Logement Services, soit une augmentation de 6,5 % entre 2022 et 2023 (avec une moyenne de 76 propositions par mois). Les typologies les plus représentées sont les T2 (35%) et les T3 (36%). La part des T1 tend à augmenter : 17% contre 11% en 2022. 55% de ces logements sont situés en grande couronne, 43% en petite couronne et 2% à Paris. Les départements les plus représentés sont, par ordre décroissant, l'Essonne, les Yvelines, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne.

**Service intégré de l'accueil et de l'orientation*

Bilan 2023

530 ménages relogés, soit 1078 personnes ;

Sur l'ensemble des ménages, **46% étaient réfugiés** (243 soit 326 personnes) ;

41% des ménages (189) étaient reconnus prioritaires au titre du DALO * (contre 25% l'an dernier).

** Droit au logement opposable*

Un espace GIP HIS dédié sur la plateforme AL'In

La plateforme d'offres de logements en ligne AL'In, développée par Action Logement depuis 2020, permet à tout salarié de créer son espace et de se positionner sur des offres « Grand Public », mais aussi d'accéder à des offres auxquelles sa situation (professionnelle, statut d'hébergement, priorité DALO, etc.) lui donne droit.

En août 2023, la DRIHL nous a adressé une lettre de mission exposant les évolutions de la mise en œuvre de l'action, avec le **transfert de l'activité du GIP HIS sur la plateforme AL'In**. Un espace spécifique intitulé « FLUIDITE » a ainsi été créé pour le compte du Groupement, avec pour objectif d'y rattacher les ménages éligibles au protocole.

Depuis septembre 2023, tous les demandeurs de logements sociaux, hébergés dans l'ensemble des structures franciliennes et éligibles au protocole peuvent ainsi être intégrés dans cet espace ; nous devons nous assurer que ces rattachements sont effectifs. Nous accompagnons par ailleurs les ménages que nous suivons dans la création de leur compte AL'In.

Nous avons également été chargés de mener un **travail d'information sur la plateforme** auprès de l'ensemble des partenaires de l'Etat, des SIAO, ainsi que des structures d'hébergement franciliennes.

Les **outils de formation réalisés en interne** permettent depuis le mois de septembre d'informer l'ensemble des parties prenantes au Protocole et d'accompagner au changement de pratiques du secteur. (voir la plaquette ci-dessous).

CRÉATION D'UN COMPTE

POUR CRÉER UN COMPTE EN LIGNE

1. Aller sur le site <https://al-in.fr>
2. Cliquer sur «Se connecter»
3. Sélectionner «Créer un compte»



INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA CRÉATION DU COMPTE AL'IN

1. Nom-Prénom
2. Téléphone portable
3. Email valide

L'adresse mail doit impérativement être identique à celle indiquée dans le Système national d'enregistrement de la demande de logement social (SNE).

ETAPE DE VALIDATION DU COMPTE

Pour valider le compte créé, il sera nécessaire de :

1. Confirmer la bonne réception du lien d'accès sur la boîte mail du demandeur.
2. Se reconnecter, après validation du lien d'activation, sur le Site AL'In.
3. **Le compte est désormais créé !**

TÈRE CONNEXION À L'ESPACE PERSONNEL

1. Se connecter avec ses identifiants personnels sur l'espace Salarié.
2. Renseigner son Numéro NUR / NUD (numéro unique régional ou numéro unique départemental) qui est le numéro de votre demande de logement social (DLS).



IMPORTATION DES DONNÉES VIA LA DLS

1. Vérifier les informations personnelles.
2. En cas d'erreur ou de changement de situation, cliquer sur : « Modifier mes informations » → Redirection immédiate sur la DLS.
3. Une fois les modifications effectuées, cliquer sur : « Mettre à jour » ; la synchronisation avec la DLS est immédiate.

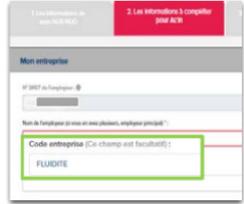
LA DLS DOIT ÊTRE À JOUR

ACCÈS AUX OFFRES DE LOGEMENT RÉSERVÉES AU PUBLIC HÉBERGÉ

CODE ENTREPRISE : CODE FLUIDITÉ

Information à compléter directement sur le Compte AL'In dans l'encart « Mon Entreprise » :

1. **Nom de l'employeur** : Inscrire l'employeur actuel
2. **Code Entreprise** : inscrire le mot **FLUIDITE** (en majuscule)
3. Attention : **Le numéro SIRET** est obligatoire pour valider le compte AL'In



COMPTE DÉJÀ EXISTANT

Le bénéficiaire peut avoir un compte AL'In déjà ouvert, dans ce cas il s'agira d'ajouter uniquement le mot FLUIDITE pour avoir accès à l'espace dédié aux ménages hébergés et salariés.

NAVIGATION - COMPTE BÉNÉFICIAIRE

L'UTILISATEUR A LA POSSIBILITÉ DE CONSULTER ET POSTULER À DES OFFRES DE LOGEMENT

Trois onglets de navigation distincts :

- Ma situation
- Les Offres
- Mes candidatures

L'utilisateur peut, à tout moment, consulter les étapes de validation de son dossier.



PÔLE MOBILITÉ NATIONALE

Une diversité de dispositifs pour une diversité de besoins

Nous avons poursuivi notre travail de promotion de la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes mal logées d'accéder à un logement de qualité hors Île-de-France et s'avère plus largement être un remarquable outil d'insertion sociale.

Nous coordonnons deux dispositifs, la plateforme nationale pour le logement des réfugiés (PNLR) et le programme EMILE, qui répondent à des situations et des besoins différents. EMILE s'adresse à toute personne résidant en Île-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et en situation de mal-logement, et propose un accompagnement global. La PNLR est pour sa part dédiée aux Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) hébergés sur l'ensemble du territoire national et accompagnés par un travailleur social.

Pour des ménages en grande difficulté, notamment ceux résidant dans un territoire francilien caractérisé par un déficit de logements adéquats et rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi, la mobilité géographique offre de réelles opportunités, tant en matière de logement que sur un plan professionnel.

PROGRAMME EMILE (ENGAGÉS POUR LA MOBILITÉ ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT ET L'EMPLOI)

Lancé en juin 2019 et piloté par la Préfecture de la Région Ile-de-France, la DIHAL*, la DGEFP**, la DGCS*** et la DGEF****, EMILE propose à des personnes vivant sur le territoire francilien, en difficulté d'insertion professionnelle et mal-logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et en logements disponibles. **L'Etat nous a confié la coordination nationale de ce programme.**

En proposant à des personnes volontaires à la mobilité d'accéder à la fois à un logement et un emploi qui valorise leurs savoir-faire, EMILE a été conçu comme un outil d'insertion complet.

Coconstruit en Ile-de-France avec les personnes candidates (seules ou en famille), le projet prend en compte leurs souhaits, compétences et éventuels besoins de formation. Une immersion de 5 jours dans le territoire d'accueil leur permet de rencontrer des employeurs, de découvrir leur futur lieu de vie et de décider s'il leur convient. Si le projet d'installation est validé, l'accompagnement des candidats se poursuit sur place afin de faciliter leur emménagement et leur insertion dans le tissu local.

En 2023, le programme EMILE comprenait 9 territoires d'accueil : l'Ain, l'Allier, le Cantal, le Cher, l'Indre, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Savoie et la Seine-Maritime.

Cette année encore, la Seine-Maritime arrive en tête, avec 34 personnes installées au 31 décembre 2023, suivie par le Maine-et-Loire, l'Indre et la Lozère.

Le Consortium d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme sous la coordination du GIP HIS réunissait ARES Services, opérateur d'accompagnement

des candidats en Ile-de-France depuis janvier 2022, et les 80 organismes partenaires des départements d'accueil.

* Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

** Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

*** Direction Générale de la Cohésion Sociale

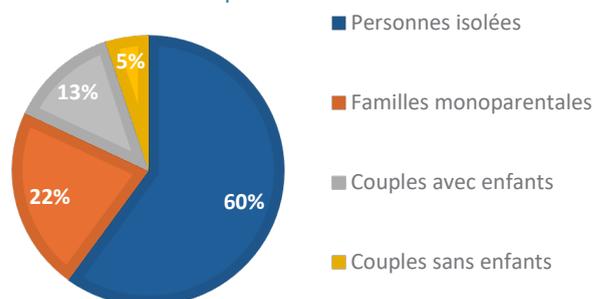
**** Direction Générale des Etrangers en France

Profil des candidats installés

127 personnes (68 candidats et leurs familles) se sont installées dans des territoires d'accueil en 2023.

- 60% sont des personnes isolées, en grande majorité des hommes ;
- 18% sont bénéficiaires de la protection internationale ;
- L'âge moyen des adultes est de 37 ans ;
- Avant leur installation, 40% étaient hébergés par des tiers ; 25% dans une structure d'hébergement ; 7% étaient sans abri ou vivaient dans un habitat de fortune ; 6% de locataires du parc privé ; 6% résidaient dans un logement adapté (FJT, Résidences sociales, etc.).

Composition familiale



On note cette année des situations sociales et financières initiales plus précaires que les candidats ayant pu accéder à ces mêmes étapes en 2022. Ainsi 90 % des candidats ne déclaraient aucune ressource d'activité professionnelle en 2023.

100% des candidats sont en emploi 3 mois après leur arrivée sur le territoire ; le programme s'avère ainsi adéquat pour réinsérer dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail et précaires économiquement.

Bilan 2023

909 demandes d'inscription, 193 inscriptions finalisées ;

126 diagnostics socio-professionnels finalisés ;

83 immersions concrétisées ;

127 personnes installées dans les territoires d'accueil (68 candidats et 59 membres de leur famille) contre 106 personnes en 2022 ;

Fin 2023, le programme avait permis à 350 personnes de changer de vie depuis son démarrage en 2019.

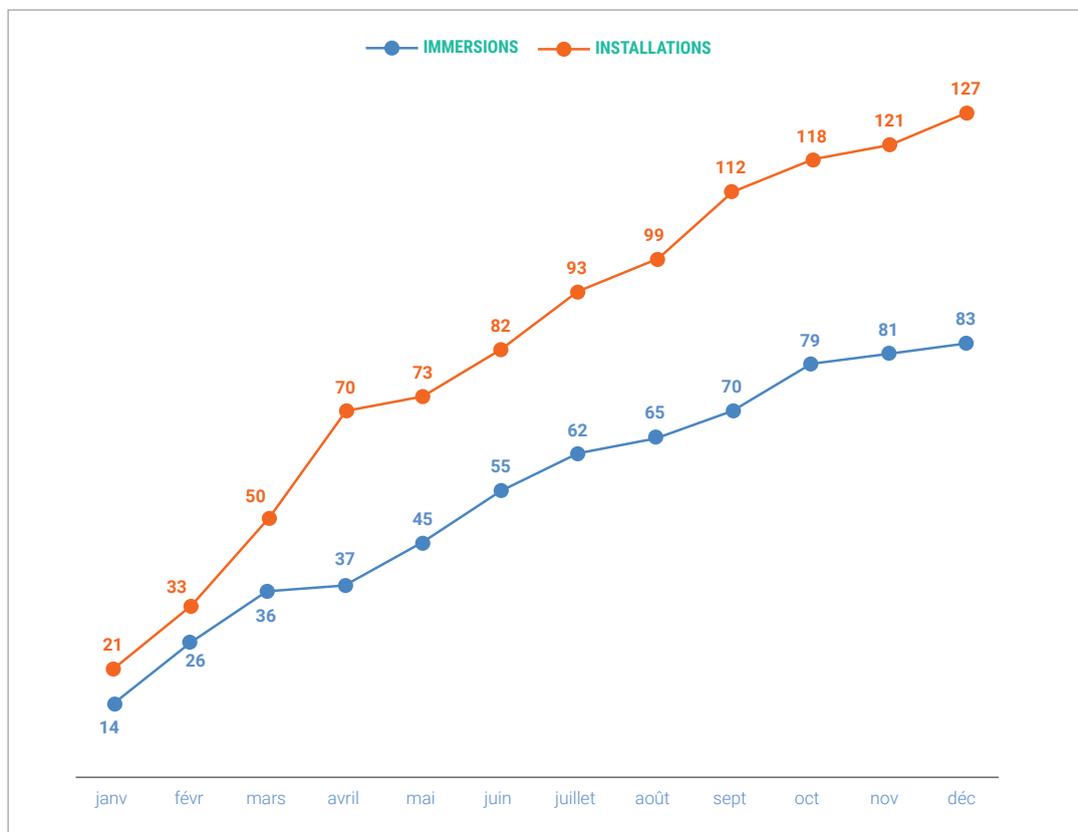
Nouvelles procédures d'entrée dans le programme pour une meilleure efficacité

A partir de janvier 2023, ont régulièrement été mises en place dans nos locaux des informations collectives (préparées par le GIP HIS et animées par ARES), suivies d'entretiens individuels avec un chargé d'accompagnement. L'objectif étant de valider uniquement les inscriptions des candidats pour lesquels une pleine information du Programme et une compatibilité de leurs profils pouvaient être vérifiées. 15 sessions d'information ont eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre.

Par ailleurs, à la mi-juin, est entrée en vigueur une procédure d'inscription sur prescription d'un professionnel de l'accompagnement, et examen de la complétude et de la cohérence des pièces administratives nécessaires à la constitution d'une demande de logement social.



Programme EMILE - Immersions & Installations en 2023



LA PLATEFORME NATIONALE POUR LE LOGEMENT DES RÉFUGIÉS

La Plateforme nationale pour le logement des réfugiés, créée par l'Etat en 2015, a pour mission d'accompagner l'accès au logement des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), dans une perspective de solidarité nationale des territoires.

Nous assurons la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF), en garantissant la mise en adéquation des besoins de logement des personnes réfugiées avec des offres de logements disponibles dans toute la France (hors Île-de-France et la Corse).

Dans ce cadre, nous coordonnons deux missions : la mission Mobilité nationale et la mission Réinstallation.

Mission Mobilité nationale

La mobilité géographique s'avère être un levier majeur dans les parcours résidentiels et d'insertion des personnes réfugiées, notamment celles résidant sur le territoire francilien, l'accès au logement y étant particulièrement difficile.

Nous garantissons l'adéquation des offres de logements disponibles identifiés dans les régions, issus du parc privé ou public, **avec les besoins de personnes réfugiées** et hébergées dans le Dispositif National d'Accueil ou des structures d'hébergement généraliste, sur l'ensemble du territoire. Ces relogements ont pour objectif de

faciliter l'insertion des personnes, notamment grâce à l'accompagnement social assuré par un organisme local dès leur entrée dans le logement.

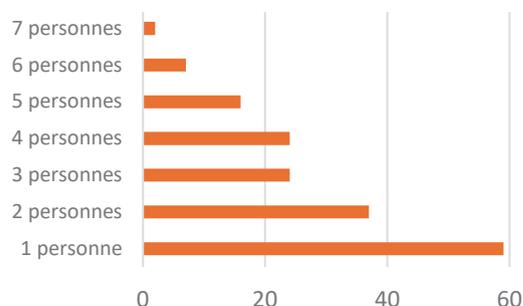
Le projet de mobilité repose sur le volontariat et est coconstruit avec le ménage. La proposition prend en compte la composition familiale, l'adéquation avec le projet de vie et, dans la mesure du possible, les vœux de localisation. Les ménages orientés en mobilité nationale sont généralement bénéficiaires des minima sociaux ; l'accès à l'emploi constitue par conséquent un élément important de l'accompagnement social proposé par nos partenaires dans les territoires d'accueil.

En 2023, la plateforme a enregistré 526 nouvelles demandes de logement pour 1427 personnes, un chiffre qui traduit l'attractivité de ce dispositif auprès des réfugiés.

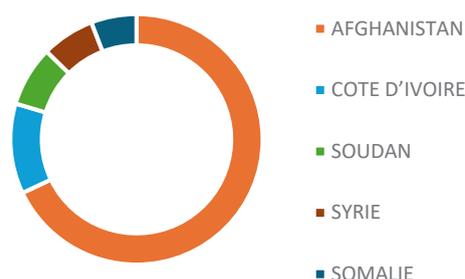
Profil des 169 ménages relogés

- 35% sont composés d'une seule personne, 34% sont des couples avec enfants ;
- L'âge moyen est de 38 ans ;
- Parmi les **39 nationalités représentées**, les **Afghans constituent 41% des personnes relogées** ;
- 73% des ménages étaient hébergés dans un centre du Dispositif National d'Accueil (et pour 49% d'entre eux, un centre francilien).

Composition des ménages



Principales nationalités



L'attention portée au public francilien

En raison de son implantation géographique, de la mobilisation des services de fluidité régionale du GIP HIS, et des difficultés pour se loger en Ile-de-France, la plateforme prête une attention particulière au public francilien.

La part des ménages franciliens représente 42% des nouvelles demandes enregistrées en 2023.

Le contact avec les équipes sociales des structures d'hébergement ainsi que la priorisation des propositions aux ménages hébergés en Ile-de-France font partie des lignes directrices de 2023, conformément à la volonté des services de l'Etat de renforcer la répartition territoriale des bénéficiaires de la protection internationale.

Au 31/12/2023, **49% des ménages ayant accédé à un logement via le dispositif étaient issus de la région Ile-de-France**, cette part ayant augmenté tout au long de l'année.

Des sessions d'information leur ont été spécifiquement consacrées en juin et en septembre. Des ménages franciliens ont rencontré dans nos locaux l'association Viltais, qui leur a présenté son programme Mobilis, déployé dans plusieurs départements et permettant de proposer des logements aux BPI volontaires pour une mobilité géographique hors Ile-de-France, ainsi qu'un



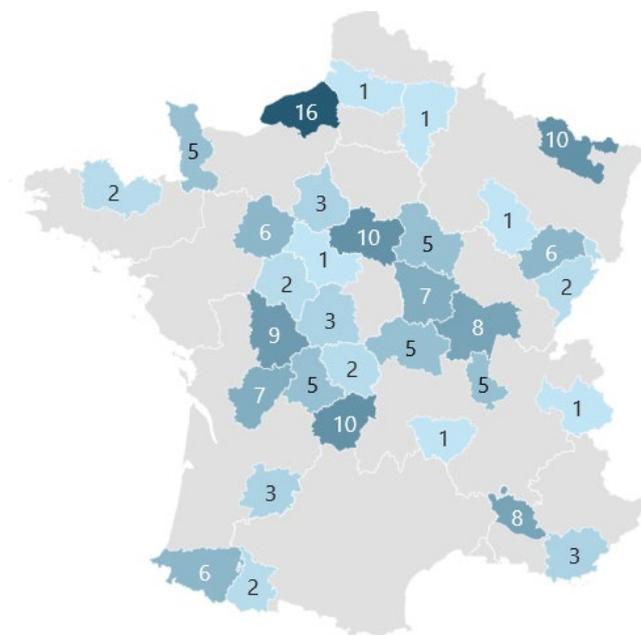
accompagnement socio-professionnel dans le territoire d'accueil.

Les personnes ont ensuite bénéficié d'un entretien individuel et d'une proposition d'orientation lorsqu'elles remplissaient les conditions nécessaires.

Bilan 2023

169 ménages relogés en mobilité, soit 437 personnes (264 adultes et 173 mineurs);

36 départements ont transmis des logements disponibles durant l'année (187 logements).



Monsieur Soumah, réfugié guinéen de 31 ans, revient sur son parcours et son installation à Cherbourg où il a commencé une nouvelle vie avec sa famille.



Je suis arrivé en France en 2017. Je suis resté dans un centre d'hébergement à Noisy-le-Grand pendant deux ans et demi, puis j'ai été orienté dans un hôtel à Courbevoie. J'ai obtenu mon statut de réfugié en 2020 et en 2021, l'équipe du GIP HIS est venue à l'hôtel et on m'a parlé de la mobilité. Au départ j'étais réticent, je ne voulais pas partir, toutes mes connaissances vivaient en Île-de-France et je n'avais pas envie d'aller dans un endroit que je ne connaissais pas et où je n'avais aucune attache. Mais

Monsieur B., le travailleur social du GIP HIS, m'a rassuré, il m'a expliqué que je serai accompagné sur place. Et je n'en pouvais plus de ne pas avoir de logement et de ne pas pouvoir accueillir ma famille restée en Guinée. Je n'arrivais pas non plus à trouver un travail. J'étais vraiment épuisé par ma situation.

Une fois que je me suis décidé, tout est allé très vite. On m'a trouvé un logement à Cherbourg, où je suis parti. L'association France Terre d'Asile m'a accueilli et accompagné dans toutes mes démarches. J'ai d'abord vécu dans un studio de 24m², puis on m'a proposé un 4 pièces de 74m² pour un loyer de 340 euros, et j'ai alors pu faire venir ma femme et mes deux enfants. Trois jours après leur arrivée, mes enfants ont commencé l'école !

Je suis heureux de vivre ici. Les débuts ont été un peu difficiles, ce n'était pas toujours facile de se lier avec les gens, mais maintenant je me sens vraiment accepté. Je suis très content de vivre au bord de la mer, d'offrir un bon cadre de vie à mes enfants, je n'aurais finalement pas voulu qu'ils grandissent à Paris, c'est trop grand et il y a beaucoup de choses que je n'aimais pas là-bas, je pense que c'est mieux ici pour éduquer des enfants. Et puis, tu attends tellement de temps pour avoir un logement à Paris ! Je remercie de tout cœur Monsieur B. et la plateforme mobilité. »

MISSION RÉINSTALLATION

L'objectif de la mission Réinstallation est de mobiliser des solutions de logement ou d'accueil temporaire pour des personnes en besoin de protection internationale et vivant dans des pays tiers. Identifiées par l'OFPRA*, en lien avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), elles sont rencontrées lors de missions sur place.

Nous sommes chargés par la DGEF** d'établir le calendrier des arrivées et leur répartition par régions (excepté l'Île-de-France et la Corse), d'apporter un appui technique aux territoires et de réaliser un suivi du dispositif.

Pour l'année 2023, les engagements d'accueil de la France étaient reconduits à la hauteur de ceux de 2022, soit 3 000 personnes, principalement de nationalité syrienne, le tremblement de terre de février 2023 en Turquie ayant beaucoup affecté les réfugiés syriens.

83% des personnes accueillies cette année ont intégré un logement pérenne dès leur arrivée sur le territoire français (contre 64% en 2022), 17% ont été logées dans un hébergement temporaire (logement temporaire, hôtel, centres provisoires d'hébergement...).

80 départements ont été sollicités pour l'accueil des ménages. 693 logements ont été mobilisés pour les personnes accueillies ; près de 67% ont été captés dans le parc public et la typologie la plus représentée est le T4 (41%) suivi du T3 (26%).

* Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

** Direction Générale des Etrangers en France

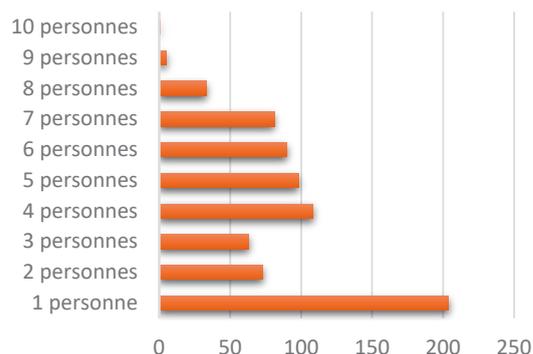
Profil des personnes réinstallées

Les personnes réinstallées obtiennent dès leur arrivée le statut de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire. Elles bénéficient d'un accompagnement à l'intégration d'un an dans les territoires d'accueil et peuvent percevoir immédiatement les minima sociaux. Ces personnes se caractérisent par une grande vulnérabilité ; on observe notamment beaucoup de familles présentant d'importants problèmes médicaux.

2 887 personnes accueillies sur le territoire français en 2023 :

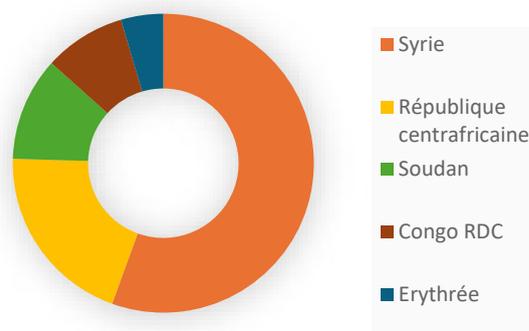
- Femmes et hommes sont représentés à part quasi égale ;
- L'âge moyen des adultes réinstallés est de 34 ans ;
- **56% de couples avec enfants** ; les personnes isolées représentent 13% des ménages accueillis ; 12% de familles monoparentales ;
- **Plus de 25 % des ménages comptent 6 membres ou plus ;**
- **52 % sont de nationalité syrienne.** Viennent ensuite les Centrafricains, les Soudanais et les Congolais de la République Démocratique du Congo.

Composition des ménages

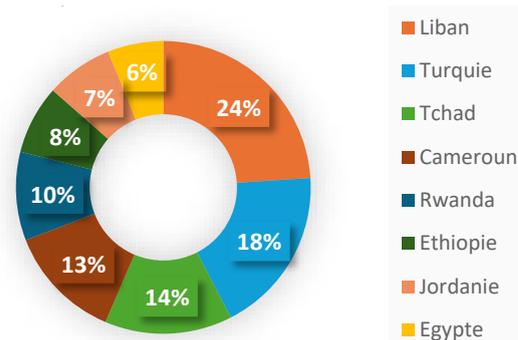


Reflet des engagements de la France d'accueillir majoritairement des Syriens en 2023, les ménages arrivés sur le territoire proviennent à 42% du Liban et de la Turquie où ils avaient trouvé asile et ont été identifiés par le HCR.

Principales nationalités des ménages

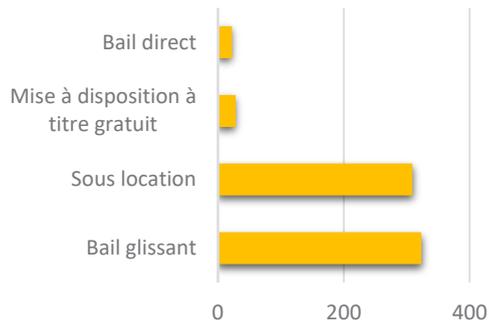


Pays de 1^{er} asile des personnes réinstallées



Pour la très grande majorité des ménages accueillis, le statut de locataire se fait progressivement puisque seuls 22 baux directs ont été signés durant l'année 2023.

Dispositifs mobilisés



Bilan 2023

2 887 personnes réfugiées (756 ménages) ont été accueillies (soit 92% de l'objectif).

80 départements d'accueil ont été mobilisés.

FAVORISER LE RELOGEMENT PAR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accès à l'emploi permettant une accélération du processus d'accès au logement, nous avons mis en place en 2022 une équipe spécifique d'appui à l'insertion professionnelle.

Des chargés d'accompagnement socio-professionnel (CASP) apportent ainsi leur savoir-faire en matière de mise à l'emploi, renforçant l'action des travailleurs sociaux de l'ensemble des services du GIP HIS. Cette approche se veut complémentaire de l'action du service public de l'emploi et augmente les chances des ménages accompagnés d'accéder à une situation socio-professionnelle stable, et ce faisant, de sécuriser leur projet de logement.

Nos intervenants sociaux peuvent orienter des personnes sans emploi ou avec des contrats précaires vers les CASP, qui réalisent un diagnostic de leurs besoins et compétences, à l'issue duquel un accompagnement socio-professionnel est engagé. En fonction des profils sont mises en place des techniques de recherche d'emploi (CV, entretiens...) ou des actions de mise à l'emploi (orientation des personnes vers différents dispositifs d'apprentissage linguistique ou de formation professionnelle qui leur permettront de démarrer un parcours d'insertion professionnelle).

Si l'ensemble des missions du GIP HIS peut faire appel aux CASP, ce sont les services IRF et AGHIL qui, comme

en 2022, ont concentré cette année la majorité des demandes, à hauteur respectivement de 48% et 33%.

Des offres d'emploi à pourvoir immédiatement peuvent aussi être transmises par les CASP aux intervenants sociaux du GIP HIS et proposées aux personnes rencontrées par nos médiateurs sociaux lors de leurs interventions dans les structures d'hébergement.

Des actions collectives sont en outre organisées : Journées Portes Ouvertes au GIP HIS, participation aux Salons de l'emploi, rencontres avec les employeurs...

En 2023, les CASP ont noué de nouveaux partenariats avec des organismes qui recrutent ou qui proposent des formations dans des domaines qui recrutent (grands groupes industriels ou PME, Activité par l'Insertion Economique).

Les 3 principaux secteurs d'activité de mise à l'emploi ou en formation rémunérée pour les 173 ménages dont les positionnements ont abouti sont le BTP, l'hôtellerie-restauration et les métiers de service et de sécurité ; des secteurs en tension en Ile-de-France.

En favorisant une mise à l'emploi rapide, l'action engagée par notre équipe d'insertion professionnelle permet ainsi aux personnes accompagnées d'augmenter leurs ressources et de facto leurs opportunités d'accès au logement.

FOCUS ATELIER NUMÉRIQUE DESTINÉ AUX BPI AVEC L'ASSOCIATION RECONNECT



Le mercredi 18 octobre était organisé dans nos locaux un atelier numérique destiné aux Bénéficiaires de la Protection Internationale et proposé par Reconnect. Cette association de lutte contre la fracture numérique propose aux personnes les plus précaires des ateliers de formation sur différentes thématiques, afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'atelier, qui avait pour thème la recherche d'emploi, a réuni 11 personnes réfugiées. Deux de nos médiateurs, arabophone et persophone, ont assuré la traduction pour les BPI ne maîtrisant pas ou mal le français.

Les deux formatrices ont préalablement questionné les participants afin de répondre au mieux à leurs demandes. Elles ont centré l'atelier sur l'utilisation des applications disponibles sur téléphone, principalement les applications Pôle Emploi (actualisation de sa situation, formations, etc.). Présents lors de cette session, nos chargés d'accompagnement socio-professionnel ont reçu les personnes qui le désiraient à la fin de l'atelier pour un point sur leur recherche d'emploi.

Les ateliers se poursuivront en 2024.

Bilan 2023

Au 31/12/2023, 399 ménages sont ou ont été accompagnés.

138 sont toujours en cours d'accompagnement tandis que 261 ont vu leur accompagnement se terminer.

Avec 173 ménages dont l'accompagnement a abouti positivement (emploi ou formation), le taux de mise à l'emploi/formation rémunérée est de 43%.

Le délai moyen des positionnements aboutis est de 3 mois (contre 4 en 2022).



Monsieur Mustapha Mohamed, réfugié soudanais de 29 ans, a trouvé un emploi au sein de l'association Emmaüs Alternatives, à Montreuil, grâce à l'accompagnement de notre équipe d'insertion professionnelle. Il a par ailleurs été accompagné vers le logement par notre service social AVDL et a récemment emménagé à Pantin.

« Je suis arrivé en France en 2019 et ma situation a été jusqu'ici très difficile. Je n'ai jamais eu de logement et j'ai dormi le plus souvent dans la rue, parfois dans des hôtels.

A partir de janvier 2023, j'ai été accompagné par une

travailleuse sociale du GIP HIS qui m'a beaucoup aidé et m'a permis d'enfin trouver un logement, un grand studio de 31m² à Pantin, dans lequel je me suis installé en juin dernier. Pour moi c'est parfait, je vis juste à côté de Paris et j'aime beaucoup le quartier.

J'ai aussi rencontré le chargé d'accompagnement socio-professionnel du GIP HIS, Monsieur Dago, qui m'a trouvé une formation et m'a aidé dans mes recherches d'emploi. Je viens d'être embauché par Emmaüs Alternatives comme magasinier-trieur. L'équipe est super accueillante, c'est comme une grande famille, ça fait longtemps que je n'avais pas senti une telle ambiance.

J'ai été vraiment très bien accompagné, que ce soit pour le logement ou la recherche d'emploi et je suis très reconnaissant envers les personnes du GIP HIS qui m'ont aidé. »



Jean-Claude Dago, chargé d'accompagnement socio-professionnel au GIP HIS.

« J'ai rencontré Monsieur Mustapha Mohamed fin janvier 2023. Il m'a été orienté par A. Lefrançois de l'équipe AVDL, en charge de son dossier pour le volet logement. Nous avons d'abord eu un entretien tous les trois afin de bien lui expliquer la complémentarité des recherches emploi/logement et les étapes de l'accompagnement socio-professionnel.

Sa situation était très précaire, il vivait à la rue depuis son arrivée en France, n'avait pas trouvé de travail et avait besoin d'un accompagnement professionnel renforcé.

J'ai dans un premier temps fait le point avec lui sur ses souhaits concernant les secteurs pourvoyeurs d'emploi. Comme il avait beaucoup de mal à parler français, je l'ai orienté vers une double formation comprenant un volet linguistique et la formation proprement dite avec un stage en entreprise.

Il a réussi le test de fin de formation et nous avons alors entamé la recherche d'emploi. Je l'ai positionné sur différentes offres, sa candidature a été retenue par Emmaüs Alternatives et il a signé son contrat fin août. »



PÔLE FLUIDITÉ RÉGIONALE

La consolidation d'un modèle d'intervention en complémentarité avec les centres d'hébergement

De nombreuses personnes ne trouvent pas de solutions de logement adaptées à leur situation et les dispositifs d'hébergement franciliens font face à une saturation croissante.

En 2023, nous avons poursuivi notre **accompagnement spécifique vers le logement en complémentarité du travail effectué auprès des ménages par les intervenants sociaux de ces centres**. Nous apportons notre expertise en matière de logement et notamment notre connaissance des dispositifs gérés par les autres services du Groupement en Île-de-France, afin d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement.

Notre intervention vise ainsi à soutenir l'action des professionnels de ces structures qui n'ont pas toujours le temps et les compétences techniques pour travailler avec les ménages sur leur projet de logement. Outre ce soutien opérationnel, nous leur proposons également des ateliers de sensibilisation et des formations sur la question spécifique de l'accès au logement (*voir page 46*).

Nous menons deux missions qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement d'Île-de-France et de fluidifier le système. Notre service Intégration des Réfugiés Franciliens intervient auprès des publics réfugiés hébergés dans le Dispositif National d'Accueil, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur intégration sociale. Nous avons également été chargés, par la Ministre du logement, d'une opération pilote gérée par la Préfecture de la région Île-de-France et visant à accélérer le relogement des personnes hébergées dans les structures d'hébergement généraliste : AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés en Île-de-France).

INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS FRANCILIENS

Nous menons depuis 2015 des actions auprès des personnes réfugiées en Île-de-France, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur permettre d'accéder au logement. Nous avons mis en place en 2019 un service dédié à l'« Intégration des réfugiés franciliens » (IRF) à la demande de la Préfecture de Région.

Le service IRF a pour mission de contribuer à la fluidité des structures du Dispositif National d'Accueil (DNA).

Notre mission d'accompagnement vers le logement des réfugiés franciliens a été reconduite en 2023 par le Préfet de Région. Nous sommes chargés d'intervenir dans les hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) et les Centres Provisoires d'Hébergement (CPH), en complémentarité de l'action des intervenants sociaux de ces structures, afin de :

- réaliser une évaluation sociale, permettant de compléter les éléments du diagnostic initial, de définir un projet d'accès au logement et de préconiser des orientations ;
- accompagner l'accès au logement de réfugiés dont la situation le permet (disposant de ressources stables, ayant engagé un Contrat d'Intégration Républicaine...), hébergés en HUDA, CPH, mais aussi, ponctuellement

et à la demande de la préfecture, ceux ayant suivi le programme HOPE et résidant dans les centres AFPA* franciliens ou hébergés dans les CAES**.

* Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

**Centre d'accueil et d'examen des situations

Profil des ménages accompagnés

92% des 1982 personnes que nous avons accompagnées sont des hommes, vivant seuls pour 88% d'entre eux. La moyenne d'âge est de 32 ans.

Une large majorité des ménages (79%) dispose de ressources, c'est l'un des critères pour bénéficier d'un accompagnement au logement ; 68% disposent de revenus compris entre 1001 et 2000 euros, ce qui permet d'envisager un projet de relogement dans des dispositifs variés.

S'agissant du niveau de langue, on observe une baisse de la maîtrise de la langue française chez les ménages accompagnés : ils étaient 40% à avoir un niveau de langue supérieur ou égal à A2 en 2023 contre 47% en 2022 et 64% en 2021. Cette baisse significative plaide pour un renforcement des compétences linguistiques des ménages via des sessions de français langue étrangère (FLE).

Situation professionnelle

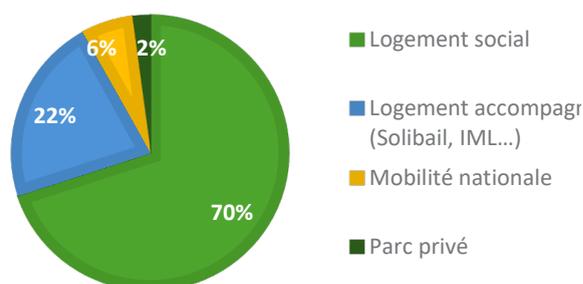
On observe une légère augmentation des ménages en emploi, soit 79% (dont 35% en CDI) contre 76% en 2022. La majorité des personnes accompagnées (60%) ont un contrat de travail de type intérim, CDD ou CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion). Chez les ménages relogés, le pourcentage de personnes en emploi est de 80%, avec une proportion plus importante de contrats en CDI (40%).

Certaines personnes perdent leur emploi au cours de l'accompagnement, leurs contrats prenant fin (mission d'intérim, CDD...). Nos chargés d'accompagnement socio-professionnel interviennent auprès d'eux afin de favoriser leur insertion professionnelle et faciliter ainsi leur accès à un logement. **En 2023, 191 réfugiés ont ainsi été accompagnés, dont 93 ont pu accéder à un emploi ou une formation rémunérée.**

Relogements

- **Sur les 653 ménages relogés en 2023, 460, soit 78% l'ont été dans le parc pérenne** (parc social, logement privé, mobilité nationale) – contre 72% en 2022.
- 45% des ménages relogés en Ile-de-France l'ont été dans un autre département que celui où ils étaient hébergés (41% en 2022), ce qui témoigne du bon fonctionnement de la mobilité intrarégionale.
- La durée moyenne de relogement est de 8 mois.

Relogements par dispositifs



Bilan 2023

Réalisation de diagnostics de la situation de **2 339 personnes** ;

1 568 personnes (soit 1 250 ménages) ont été accompagnées par le GIP HIS au sein de 53 HUDA partenaires, 29 CPH partenaires, 6 CAES et 3 centres de formation AFPA ;

850 personnes ont accédé au logement (soit 653 ménages).

Mise en place d'ateliers pour les réfugiés

Partant du constat qu'il était nécessaire d'offrir aux gestionnaires des structures HUDA un outil à même de venir en appui du travail effectué par leurs équipes sociales auprès des BPI, et d'informer ces derniers sur les thématiques liées au logement, des ateliers de sensibilisation ont été mis en place à l'attention des réfugiés.

Ces interventions sont menées par nos équipes de médiateurs sociaux maîtrisant les supports de formation et capables de les présenter dans plusieurs langues.

Parmi les thématiques abordées : l'appropriation du logement, les démarches à effectuer avant et après l'obtention d'un logement, les bonnes pratiques à adopter dans le logement, le paiement de la participation financière aux frais d'hébergement ainsi que la promotion des dispositifs de mobilité nationale. Les supports de présentation, réalisés en interne, sont adaptés aux besoins spécifiques de chacun des centres.

Ces ateliers sont très appréciés des structures ainsi que des personnes hébergées. Les temps d'échanges entre les médiateurs et les participants en fin de session permettent de répondre aux diverses interrogations.

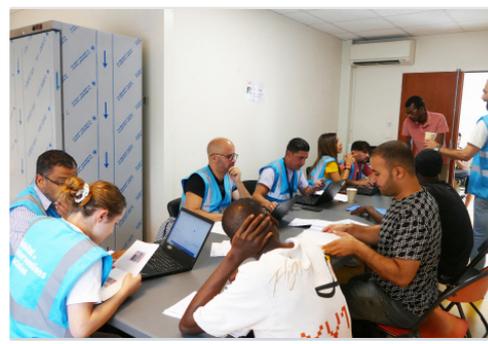
42 ateliers ont été menés en 2023, bénéficiant à 611 BPI (soit une moyenne de 14 participants par atelier).

FOCUS

INTERVENTIONS DANS LES CAES

Nous avons été sollicités en juin 2023 par la Préfecture de région pour réaliser le diagnostic socioprofessionnel de ménages BPI hébergés dans six Centres d'Accueil et d'Examen des Situations administratives (CAES). L'objectif était de rencontrer les personnes réfugiées hébergées depuis plus de 30 jours, les CAES étant conçus pour proposer un hébergement très court (1 mois maximum).

- 6 interventions, menées entre le 26 juin et le 17 juillet 2023 par des équipes de médiateurs multilingues et d'intervenants sociaux du GIP HIS, ont permis de réaliser le diagnostic de la situation de 254 ménages.
- 109 accompagnements ont été initiés pour les ménages avec les travailleurs sociaux du service IRF.



Au 31/12/2023, le nombre d'accompagnements en cours dans ces établissements n'est plus que de 14. Une diminution s'expliquant par le nombre de relogements et les orientations vers des CPH ou des logements temporaires. 16 ménages ont pu être relogés et on compte également 8 positionnements. De plus, le GIP HIS poursuit l'accompagnement de 13 ménages orientés depuis les CAES vers des CPH franciliens.

Enquête sur la satisfaction des personnes relogées

Entre juillet 2022 et septembre 2023, 348 personnes ont été contactées afin de recueillir leur satisfaction concernant leur relogement.

- 97% sont toujours présentes dans leur logement au moment de l'enquête ;
- 73% en sont satisfaites ou très satisfaites ;
- 66% des ménages estiment que leur relogement a eu un impact positif sur leur situation professionnelle (+11% par rapport à 2022) ; la diminution du temps de trajet domicile-travail est la première raison citée par une très grande majorité de personnes.

Concernant la gestion budgétaire, ils sont 31% à déclarer se trouver en difficulté sans que cela ait un impact pour le paiement des loyers (au moment de l'étude, seuls 9 ménages rencontraient des difficultés pour le payer). 72 % des ménages déclarent être parvenus à meubler leur logement.

64% estiment avoir besoin d'être accompagnés après le relogement, principalement pour des démarches administratives ponctuelles.

Monsieur Akhonzada, réfugié afghan de 28 ans, a récemment emménagé dans un T2 dans le Val d'Oise (95).

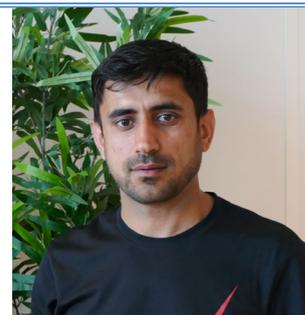


A mon arrivée en France en juin 2020, j'ai vécu 45 jours dans la rue puis j'ai été hébergé dans un HUDA géré par Coallia à Ozoir la Ferrière, où je suis resté un an.

Quand j'ai eu mon statut de réfugié en 2021, j'ai intégré le CPH de COALLIA à Villeneuve-Saint-Georges. Nous étions 6 personnes par chambre, sans salle de bains ni cuisine, qui étaient communes et que nous partagions avec tous les autres hébergés. C'était très difficile, j'étais le seul de ma chambre à travailler et mes colocataires faisaient du bruit tard le soir.

En juin 2021, des travailleurs sociaux du GIP HIS sont venus au CPH. Ils m'ont positionné sur plusieurs logements mais à chaque fois le bailleur refusait mon dossier et enfin, en avril dernier, j'ai obtenu un logement à Bouffémont dans le 95. C'est un T2 de 45m² avec un balcon, presque neuf, situé dans un très beau quartier, à quelques minutes seulement de la gare de RER. Je mets 40 minutes pour aller au travail, contre 2 h quand je vivais dans le CPH ! Je travaille en CDI pour une société de distribution de vêtements à Sarcelles et je suis chargé de trier des vêtements collectés par des associations.

Ma vie a changé et je suis très reconnaissant envers l'équipe du GIP HIS qui m'a toujours soutenu et a persévéré malgré les refus des bailleurs. Je suis vraiment très content de l'accompagnement dont j'ai bénéficié et je remercie de tout cœur Monsieur El Marouani qui a trouvé le logement où je vis. »



Travailleur social au service IRF, Mohamed El Marouani accompagne Monsieur Akhonzada depuis avril 2023.



Lorsque j'ai commencé à m'occuper du dossier de Monsieur Akhonzada, il avait déjà été positionné sur trois logements, en 2022 et février 2023, mais sa candidature avait à chaque fois été refusée, principalement en raison d'une insuffisance de ressources. Le 21 avril dernier, son dossier a enfin été accepté pour un logement social de 45m² avec un loyer de 450 euros, à Bouffémont.

Un accompagnement post relogement de 3 mois a été mis en place, afin que son installation se passe au mieux. J'ai fait une demande de FSL qui a été validée, je l'ai accompagné dans l'ouverture de ses droits CAF, des compteurs d'électricité et d'eau, orienté vers des associations qui peuvent l'aider à se meubler ou des lieux où acheter de l'électroménager à prix abordable. Je l'ai informé sur les questions d'économie d'énergie, sur la nécessité de bien payer son loyer à temps et l'ai mis en lien avec les structures sociales locales, comme le CCAS** ou la CPAM. Je l'ai par ailleurs aidé à monter son dossier de réunification familiale car il souhaite pouvoir faire venir sa femme d'Afghanistan.*

Une visite par mois à domicile a été faite durant le temps de cet accompagnement post relogement. La dernière visite a permis de m'assurer que Monsieur Akhonzada était devenu totalement autonome dans son logement. »

* Fonds de solidarité logement

** Centre communal d'action sociale



Monsieur Mansour Haroun, 30 ans, réfugié soudanais, a obtenu un logement social à Argenteuil (95) après des années en centre d'hébergement.



Je suis arrivé en France en 2017. J'ai vécu plusieurs mois dans un camp de rue, à Cergy Pontoise, et dans des CADA dans le sud de la France, à Bayonne et Pau.*

En 2019, j'ai intégré un HUDA à Asnières Genevilliers, où je suis resté 4 ans. Je vivais seul dans une chambre mais tout le reste était partagé, la cuisine, la salle de bains, la salle à manger, ce n'était pas facile. J'ai obtenu mon statut de réfugié en 2020 mais je n'ai pas réussi à trouver de logement. J'ai pourtant toujours travaillé mais malheureusement je n'avais que des contrats courts et ma candidature était systématiquement refusée.

En 2021, j'ai rencontré à l'HUDA l'équipe du GIP HIS qui a pris en charge mon dossier. Je viens d'obtenir un studio de 27m² à Argenteuil, dans un quartier calme. Je suis célibataire et la surface me convient, mais surtout, je suis enfin seul, dans un logement à moi, avec ma propre cuisine. Après toutes ces années de galère, je me sens heureux. J'ai été embauché dans le bâtiment comme manoeuvre et le studio se trouve à seulement 30 minutes de mon lieu de travail.

Maintenant que ma situation est stable, j'aimerais faire une formation d'électricien et de carreleur. Je remercie sincèrement toute l'équipe du GIP HIS. »

* Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

MISSION AGHIL

Appui aux gestionnaires d'hébergement pour l'insertion par le logement des ménages hébergés en Ile-de-France

Le ministère du Logement nous a confié en 2020 la coordination d'une mission expérimentale visant à accélérer le relogement des personnes hébergées dans les structures généralistes franciliennes. Pilotée par la DRIHL*, cette action doit permettre aux personnes disposant des conditions administratives et des ressources nécessaires à l'accès au logement de trouver rapidement des solutions adaptées à leur situation, et ainsi de favoriser la fluidité dans les structures d'hébergement d'urgence généraliste.

Nous réalisons cet accompagnement spécialisé en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des centres d'hébergement et leurs partenaires, l'objectif étant d'améliorer les parcours vers le logement.

Après un premier diagnostic de la situation du ménage hébergé, une évaluation sociale est établie par un travailleur social et une mesure d'accompagnement est mise en place, afin de lever les freins à l'accès au logement. Le projet est approfondi avec le ménage, son dossier actualisé, les freins au relogement sont levés et il peut être positionné sur des logements. Nous l'accompagnons jusqu'à la signature du bail et lui proposons si nécessaire un soutien pour son installation dans le logement.

En 2023, nous avons accompagné des ménages hébergés au sein de 68 structures d'hébergement, situées dans l'ensemble des départements franciliens. Il s'agit à 67% de structures d'hébergement d'urgence et à 33% d'hôtels. Les principaux gestionnaires de ces structures sont la Croix-Rouge, le CASP, Alteralia, Emmaüs Solidarité, Coallia et Adoma.

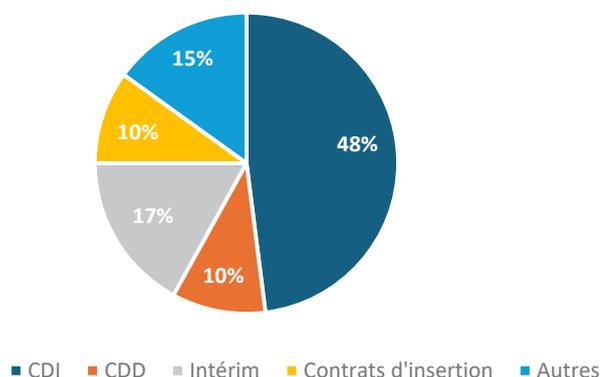
*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

Profil des ménages

* Ménages accompagnés (547) :

- 59% de personnes seules, 21% de familles monoparentales ; 18% de couples avec enfants ;
- 57% sont des hommes ;
- Les ménages accompagnés sont principalement hébergés à Paris (30%) et en petite couronne (23% en Seine Saint-Denis et 16% dans les Hauts-de-Seine) ;
- 32% sont des Bénéficiaires de la Protection Internationale.

Principaux types de contrat de travail des ménages accompagnés



* Ménages relogés (195) :

Les ménages relogés ont un profil quasi semblable.

- 55% de personnes vivant seules ; 24% de familles monoparentales, 18% de couples avec enfants ;
- 52% sont des hommes ;
- 32% sont des BPI.

Emploi et ressources

65% des ménages accompagnés et 74% des ménages relogés sont en emploi. La majorité des ménages en emploi sont en CDI (41% pour les accompagnés et 55% pour les relogés).

Relogements

195 ménages ont été relogés :

- **68 % relogés dans un logement pérenne du parc social ;**
- **32% dans un logement accompagné** (dispositif Solibail, FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs), logements tremplins) ;

Les relogements réalisés contribuent à la mobilité interdépartementale puisque 46% des ménages relogés le sont dans un autre département que celui du lieu d'hébergement.

Bilan 2023

547 ménages (1126 personnes) ont été accompagnés, portant à 1376 ménages (2636 personnes) le nombre de ménages accompagnés depuis le démarrage de la mission au sein de 159 structures d'hébergement ;

195 ménages (403 personnes) relogés ; soit 628 ménages (1272 personnes) relogés depuis le début de la mission en 2021 ;

191 ménages étaient en cours d'accompagnement le 31/12.

> Poursuite de l'animation du partenariat auprès de structures d'hébergement

Initiés en 2022, les points de situations avec les structures d'hébergement ont de nouveau été développés en 2023. Des réunions ont ainsi eu lieu avec les équipes de 38 structures (environ une réunion tous les 2 mois), rassemblant chefs de service et/ou coordinateurs et intervenants sociaux. Elles se sont déroulées en visioconférence ou en présentiel au sein des centres ou dans nos locaux.

Ces temps d'échanges ont présenté plusieurs intérêts : des rencontres entre nos travailleurs sociaux et ceux des centres d'hébergement d'urgence ; des partages d'informations sur les situations des ménages et les points de blocage rencontrés ; la (re)transmission d'informations auprès des équipes sur le cadre d'intervention de la mission AGHIL.

Ces échanges ont été très riches et indispensables au bon fonctionnement du lien partenarial dans l'intérêt des ménages accompagnés. Ils ont également permis de favoriser la transmission du savoir-faire du GIP HIS auprès des équipes des structures d'hébergement, afin qu'elles puissent développer leurs compétences en matière de logement. Ces réunions ont en outre permis de communiquer auprès des structures sur la mise en œuvre par le Groupement du protocole Etat-Action Logement pour le volet sortie d'hébergement, et la nécessité de créer des comptes ALIn pour l'ensemble des ménages éligibles.



Monsieur Toure, 44 ans, a été sportif de haut niveau en athlétisme au Sénégal, avant de voir sa carrière brisée par un accident de moto. Venu en France en 2017 pour recevoir des soins spécialisés et suivre un programme de rééducation, il a obtenu un logement adapté à sa situation.

« A mon arrivée en France en 2017, j'ai d'abord vécu chez mon frère à Etampes. Il habite dans un petit appartement avec sa femme et ses trois enfants, au 4^{ème} étage sans ascenseur et il devait me porter sur son dos dans les escaliers. Les toilettes n'étaient de plus pas adaptées à mon fauteuil roulant. La situation était intenable et j'ai appelé le 115 qui m'a trouvé une chambre aménagée dans un hôtel à Rungis.

J'étais suivi à l'hôpital de Garches, dans l'unité parasport, où on m'a proposé en septembre 2019 d'intégrer le centre de rééducation de l'hôpital de Berck-sur-Mer pour suivre un programme de rééducation. La pandémie de covid m'a contraint à rester là-bas jusqu'en 2021.

En mai 2021 le 115 m'a trouvé une chambre dans un hôtel de Le Coudray-Monceaux, dans le 91, et m'a mis en rapport avec une assistante sociale de la Croix-Rouge. Celle-ci m'a aidé à obtenir un titre de séjour en septembre 2022.

J'ai rencontré Monsieur Bengherab, le travailleur social du GIP HIS, en mars 2023. Il est venu me voir à l'hôtel et a pris en charge mon dossier. Dans les 2 à 3 semaines qui ont suivi j'ai eu une première offre de logement. Elle n'a pas abouti mais la troisième proposition a été la bonne : j'ai obtenu un appartement à Evry, en rez-de-chaussée, adapté à mon handicap. Il fait 56m², avec un extérieur, il vient d'être totalement rénové et se situe dans un quartier calme, à côté de la gare. Je vais pouvoir faire venir mon fils de 10 ans, resté au Sénégal.

J'ai beaucoup galéré pour trouver un logement, ça a été très long et difficile et je tiens à remercier Monsieur Bengherab, qui a rapidement débloqué la situation.

J'ai par ailleurs été contacté par la Fédération Française d'Haltérophilie Handisport, intéressée par mon profil. J'ai participé il y a quelques mois aux Championnats de France Handisport, où j'ai terminé 5^{ème} en individuel et 1^{er} aux épreuves par équipe. Je prépare le prochain championnat qui aura lieu en décembre. Je peux dire que mon horizon s'est totalement éclairci. ».



Mohamed Bengherab, travailleur social pour la mission AGHIL a accompagné Monsieur Toure à partir de mars 2023, jusqu'à l'obtention de son logement en novembre.

« Lorsque j'ai rencontré Monsieur Toure, il ne disposait que d'un récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour.

Je l'ai accompagné de façon globale, dans sa demande de logement mais aussi dans les démarches administratives, par exemple la déclaration des impôts ou le droit aux prestations CAF, ou encore le versement des allocations qui lui ont été attribuées en tant que personne handicapée. Monsieur a ainsi pu récupérer 10 000 euros d'AAH* qui ne lui avaient pas été versés alors qu'il y avait droit, et qui lui serviront à équiper son appartement. Il est aujourd'hui très autonome et s'occupe seul des questions administratives.

J'avais demandé une labellisation Syplo pour le département du 91, afin que sa demande de logement soit examinée rapidement. L'appartement dans lequel il a emménagé en décembre est non seulement adapté à son handicap mais aussi relativement proche de son lieu de travail. Il a été embauché en février 2023 comme Community Manager, en CDI, et l'ensemble de ses ressources lui ont permis de financer le dépôt de garantie et autres frais inhérents à l'accès au logement. »

** Allocation adulte handicapé



AGIR 95 (Accompagnement global et individualisé des réfugiés)

En août 2023, nous nous sommes associés à Coallia pour déployer dans le département du Val d'Oise le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés).

En proposant aux personnes réfugiées un accompagnement à la fois global et personnalisé, cette mission a pour objectif d'établir avec elles un parcours d'intégration adapté à leur situation et reposant sur trois volets : l'accès aux droits, l'accompagnement vers l'emploi, l'accompagnement vers le logement. Les approches d'insertion par le logement et l'emploi sont en effet étroitement liées et il est essentiel de les mener de pair ; l'accès et le maintien dans le logement peut en effet être mis à mal sans emploi et inversement. C'est sur le volet logement qu'est intervenue une équipe dédiée du GIP HIS, Coallia étant pour sa part chargée de l'accès à l'emploi et la formation, ainsi que de l'accès aux droits. Notre partenariat avec Coallia a permis de mutualiser nos expertises et savoir-faire.

Les prérequis demandés aux personnes pour intégrer le programme sont les suivants :

- Être bénéficiaire de la protection internationale (BPI) ;
- Avoir obtenu ce statut depuis moins de deux ans ;
- Être signataire du contrat d'intégration républicaine (CIR).

Un.e proche de la personne BPI qui le rejoint (conjoint, enfant mineur, parent) peut bénéficier du programme même sans être réfugié.e.

Une grande précarité

À la suite des diagnostics de situation réalisés, on compte 81% de personnes seules, 7% de familles monoparentales, 8% de couples avec enfants.

Parmi les adultes, 62% sont des hommes.

91% des ménages sont sans emploi, 50% sont bénéficiaires du RSA, 21% n'ont aucune ressource. Le Revenu moyen est de 629 euros.

62% sont sans abri ou vivent chez des tiers.

On note une maîtrise du français peu élevée : près de 40% possèdent un niveau inférieur à A2.

Bilan 2023

258 ménages ont bénéficié d'un diagnostic de situation lors d'entretiens de pré-admission, soit 350 personnes.

PÔLE INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

Accès au logement des ménages prioritaires, lutte contre l'habitat indigne et renouvellement urbain

Nous avons poursuivi en 2023 nos actions de lutte contre le mal logement au plus près des territoires.

En premier lieu, en Seine-Saint-Denis et à Paris, au titre de l'AVDL (Accompagnement vers et dans le logement), qui constitue un outil majeur pour l'accès au logement des ménages reconnus prioritaires.

Nous avons également mobilisé différents dispositifs pour proposer des solutions de logement adaptées : baux glissants ; partenariat avec la Fondation Lebaudy pour l'accès à des studettes à Paris ; partenariat avec 3F77 pour de l'intermédiation locative en Seine-et-Marne.

Nous sommes par ailleurs intervenus **au sein de projets de renouvellement urbain et de lutte contre l'habitat indigne**, des problématiques particulièrement présentes en Ile-de-France.

Nous sommes ainsi chargés de missions d'accompagnement social et de relogement de ménages, confiées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), **dans le cadre d'Opérations de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois en Seine-Saint-Denis et de Grigny 2 dans l'Essonne.**

La ville de Saint-Denis nous a également reconduits pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, en vue du relogement de ménages en habitat indigne.

En 2023, nous avons en outre été chargés d'intervenir dans le cadre de **trois nouvelles missions** : appui au relogement des occupants des Tours Marcel Paul à L'Île-Saint-Denis en partenariat avec Seine-Saint-Denis Habitat ; mission d'urgence sur une copropriété ayant dû être évacuée à Sarcelles dans le Val d'Oise ; partenariat avec Emmaüs Habitat sur le site de la Cité de l'Etoile à Bobigny.

Les actions que nous menons à l'échelle régionale depuis plus de 25 ans nous ont ainsi ancrés dans les territoires franciliens et apporté la reconnaissance des acteurs publics et associatifs locaux.

AVDL (Accompagnement vers et dans le logement)

Créé en 2011, le Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) a pour objectif de financer des actions d'accompagnement personnalisé de ménages reconnus prioritaires pour l'attribution d'un logement.

Nous avons **été retenus dans le cadre d'un appel à projet pour mettre en œuvre la mission AVDL sur les territoires de la Seine-Saint-Denis et de Paris pour la période 2020-2023**. Nous intervenons déjà en Seine-Saint-Denis depuis 2017.

Confrontés à des difficultés sociales, économiques et administratives, les ménages que nous rencontrons résident essentiellement dans le parc privé dégradé, pour

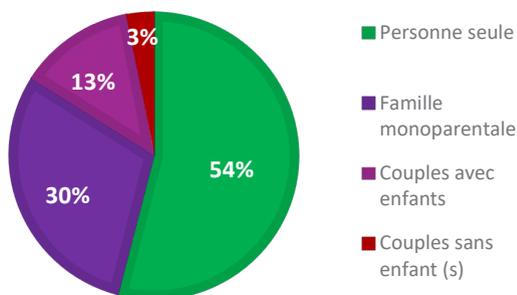
la plupart dans des logements suroccupés, ou sont sans logement. Notre accompagnement vise soit l'accès au logement, soit le maintien dans le logement.

Nous réalisons une évaluation de la situation de chaque ménage, afin d'identifier avec lui les perspectives d'accès au logement et de déterminer les besoins de prise en charge, les blocages éventuels et les solutions pour les lever. Cet accompagnement social permet notamment un accès aux droits sociaux basiques.

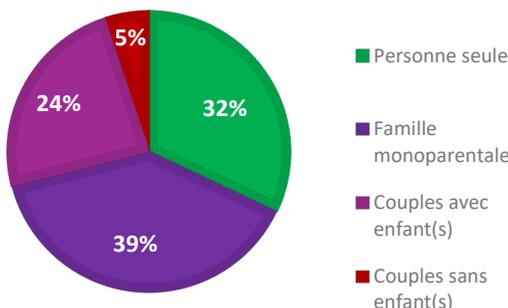
A noter, parmi les principaux freins au relogement, des endettements, procédures d'expulsion locative ou des difficultés pour renouveler des titres de séjour.

Spécificités des ménages accompagnés selon les territoires

Composition familiale AVDL 75



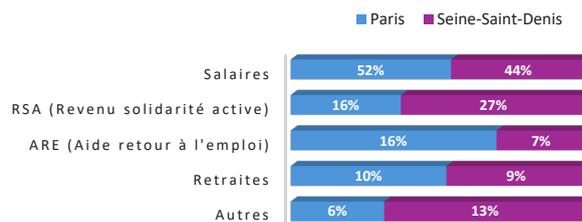
Composition familiale AVDL 93



A l'instar des années précédentes, le profil des ménages varie en fonction des territoires. On observe une large majorité de personnes seules à Paris, alors que les ménages de Seine-Saint-Denis sont essentiellement composés de familles.

S'agissant des ressources, 52% des ménages résidant à Paris ont un emploi contre 44% en Seine-Saint-Denis. Les ressources des ménages parisiens proviennent majoritairement de l'activité tandis qu'en Seine-Saint-Denis un fort pourcentage de ménages sont bénéficiaires des minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, pension d'invalidité).

Ressources principales



Concernant le logement, 54% des ménages parisiens accompagnés sont hébergés par des tiers, dans des structures d'hébergement ou à l'hôtel ; 23% sont locataires du parc privé et 15% sont sans abri.

En Seine-Saint Denis, 45% des ménages sont locataires du parc privé et 29% sont hébergés par des tiers, dans des structures d'hébergement ou à l'hôtel. On note une augmentation des personnes sans-abri par rapport à l'année précédente : de 9% en 2022 à 16% en 2023.

Les accompagnements au logement dans le cadre du protocole AVDL Logement d'Abord

Destiné aux personnes sans logement ou hébergées par des tiers, cumulant les vulnérabilités et pour lesquelles un accompagnement sans limite dans le temps est nécessaire, le protocole AVDL Logement d'Abord a été instauré en mars 2021. Les bailleurs signataires du protocole proposent des logements pour les ménages éligibles.

16 ménages accompagnés ont intégré le protocole en 2023 (10 pour l'AVDL 93 et 6 pour l'AVDL 75). Au 31/12, 19 ménages ayant intégré le protocole ont été relogés, soit 44

Bilan 2023

AVDL 75

98 ménages accompagnés (soit 197 personnes dont 124 adultes et 73 enfants).

21 ménages relogés (soit 42 personnes ; 27 adultes et 15 enfants).

AVDL 93

269 ménages accompagnés (soit 761 personnes dont 415 adultes et 346 enfants).

69 ménages relogés (soit 183 personnes, dont 101 adultes et 82 enfants).



Après un long parcours d'errance, Monsieur Martin, 50 ans, a obtenu un logement rue Oberkampk, dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, en décembre 2023.



Je n'ai jamais eu de logement à mon nom jusqu'à présent. J'ai d'abord vécu chez des amies, en faisant des allers retours chez ma mère. Il y a 10 ans j'ai sous-loué un appartement de 17m², en très mauvais état, mais j'ai été expulsé après n'avoir pas payé le loyer durant 8 mois. J'étais alors barman et j'avais un gros problème d'alcoolisme dont j'ai réussi à sortir. J'ai perdu mon travail et j'ai vécu d'appart en appart chez des amis ou des connaissances.

Il y a 4 ans je suis allé voir une assistante sociale de la mairie du 4^{ème} arrondissement de Paris, qui m'a aidé à faire une demande de logement social. J'ai ensuite été suivi par l'association Aurore qui m'a permis d'obtenir le DALO. J'ai alors été orienté vers le GIP HIS.*

J'ai été très bien accompagné et en 2023 j'ai été positionné sur deux propositions de logement. J'ai obtenu le second, un 28m² bien agencé, au dernier étage, très calme. Je remercie beaucoup Elodie, la travailleuse sociale du GIP HIS pour son accompagnement, elle a toujours été présente, je me suis senti épaulé, aidé dans toutes mes démarches.

Côté travail, pour m'en sortir, je fais des petits boulots de déménagement depuis 5 ans. J'ai aussi suivi une formation de peintre décorateur en 2021, financée par la région. Maintenant que j'ai un logement, que j'ai plus confiance en moi, je pense trouver un travail stable. »

**Droit au logement opposable*



Elodie Richard, Conseillère en Economie Sociale Familiale pour l'AVDL 75, a accompagné Monsieur Martin durant 3 ans.



Monsieur Martin a été orienté vers le GIP HIS par la préfecture de Paris dans le cadre de son DALO. Son dossier présentait plusieurs freins au relogement et nous avons mis en place un accompagnement renforcé. J'ai notamment régularisé sa situation vis-à-vis des impôts, mis à jour sa DLS, ouvert ses droits à la CMU, mis en place une domiciliation administrative.*

Etant donné sa situation, il a intégré le protocole Logement d'Abord, destiné aux personnes sans logement ou hébergées par des tiers et qui cumulent des vulnérabilités. Il bénéficie dans ce cadre d'un accompagnement sans durée prédéfinie.

Il a reçu deux propositions de logement en 2023, la première a été refusée en commission d'attribution mais il a obtenu le deuxième appartement. Il n'a jamais été locataire en titre, il n'a par conséquent pas appris à être autonome dans un logement, à gérer un budget, et je vais l'accompagner tant qu'il aura besoin d'aide.

Maintenant qu'il a un appartement et que sa situation est stabilisée, on va pouvoir l'aider dans sa réinsertion professionnelle, il pourra entre autres être accompagné par les CASP du GIP HIS. Il est au RSA et il lui faut un emploi stable pour subvenir à ses besoins.

Depuis que je le suis, Monsieur Martin a toujours été très investi malgré les difficultés de son parcours et je suis très contente qu'il puisse enfin prendre un nouveau départ. »

**Complémentaire Santé Solidaire*



> Des pratiques professionnelles qui s'enrichissent

Outre ses missions socles, l'équipe AVDL poursuit l'enrichissement de ses pratiques, via des formations dont bénéficient ses agents (prise en charge de victimes de violences, accompagnement de ménages souffrant de troubles psychiques...), mais également en actionnant d'autres leviers, à savoir :

- Une formation Aidants Connect, afin d'aider les personnes en difficulté avec le numérique à effectuer leurs démarches administratives en ligne ;
- Le développement d'actions collectives à destination des ménages ;
- Un travail en lien étroit avec les chargés d'accompagnement socioprofessionnel du GIP HIS afin d'améliorer l'insertion professionnelle des ménages accompagnés.

LE BAIL GLISSANT

Le dispositif des baux glissants fait partie de nos missions historiques. Il permet de mettre à disposition de familles ne pouvant accéder au parc social, en raison de leurs difficultés socio-économiques, un logement en sous-location.

Afin qu'ils puissent devenir locataires en titre, par glissement de bail, nous proposons aux ménages un accompagnement qui doit leur permettre d'être éligibles aux critères d'accès au logement social et de devenir autonomes sur les aspects budgétaires et administratifs.

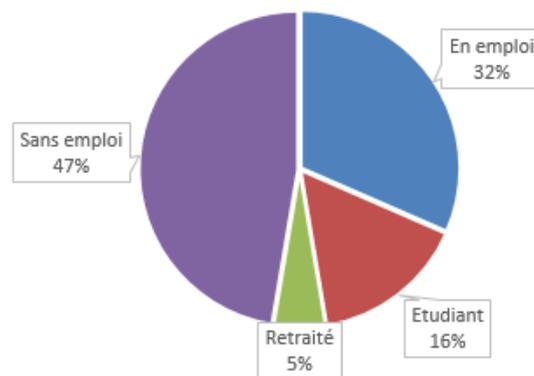
Profil des ménages

En 2023, 12 ménages ont été accompagnés, comprenant 54 personnes, dont 38 adultes et 16 enfants. **Les familles monoparentales représentent 42% des ménages**, un pourcentage identique pour **les couples avec enfants**.

32% des ménages sont en emploi.

17% sont bénéficiaires du RSA.

Situation liée à l'emploi



Les freins au relogement

Parmi les freins principaux au relogement figurent d'importantes dettes de loyers, des évolutions de la situation familiale et des problèmes de santé.

Pour les ménages confrontés à ces freins, le GIP HIS poursuit un accompagnement rapproché pour permettre le glissement de bail ou la recherche d'une solution adaptée.

Bilan 2023

12 ménages accompagnés, soit 54 personnes (38 adultes et 16 enfants).

1 ménage sorti du dispositif.

11 baux restent actifs au 31 décembre 2023.

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION LEBAUDY

Depuis 2012, la Fondation Lebaudy met à notre disposition 20 studettes à loyer modéré, situées à Paris, destinées à des personnes sans logement et engagées dans un parcours d'insertion professionnelle (en emploi ou bénéficiaires de l'Aide Retour à l'Emploi).

La convention triennale signée en avril 2020 était arrivée à son terme. Au regard de son bilan positif, une nouvelle convention a été signée, comprenant quelques aménagements.

Au 1^{er} janvier 2023, le dispositif était toujours constitué de 20 studettes. Certaines n'ont toutefois pas été disponibles toute l'année, essentiellement en raison de travaux réalisés dans l'une des résidences. Au 31/12/2023, le parc comprend 19 studettes.

Nous assurons la gestion de ces studettes, de la candidature d'un ménage proposé par le SIAO*75 ou par notre équipe sociale, à son relogement. L'hébergement comprend une période de 12 mois, renouvelable une fois. Ce dispositif permet aux bénéficiaires de sortir des structures d'hébergement collectif et d'enfin accéder à un espace de vie individuel.

Profil des ménages

Les ménages que nous accompagnons sont principalement des personnes seules (soit 17 des 24 ménages accompagnés en 2023), disposant de faibles ressources ou en insertion professionnelle. Des studettes plus spacieuses ont permis d'accueillir 2 familles monoparentales et 3 couples dont 1 avec enfant.

Tous les ménages accompagnés dans le cadre des studettes perçoivent des ressources issues de l'activité (salaire ou ARE).

Mission de maintien dans le logement pour des locataires de la Fondation

Nous menons par ailleurs, à la demande de la Fondation, une mission de maintien dans le logement pour certains de ses locataires qui font notamment face à des problèmes de surendettement et de dette locative. Nous les accompagnons dans la résolution de leur dette et la stabilisation de leurs ressources, afin qu'ils puissent reprendre le paiement de leur loyer et éviter l'expulsion.

Au 31 décembre 2023, 5 ménages (soit 33 personnes) locataires du parc de la Fondation Lebaudy sont accompagnés au maintien dans le logement.

Nous sommes également missionnés par la fondation pour des missions ponctuelles : en 2023, nous sommes intervenus dans le cadre de travaux de maintenance des ascenseurs de plusieurs immeubles de la Fondation ; 4 diagnostics de la situation de personnes ont été réalisés lors de l'immobilisation des ascenseurs, afin d'identifier leurs besoins (portage de repas, etc.).

**Service Intégré d'Accueil et d'Orientation*

Bilan 2023

24 ménages accompagnés, soit 33 personnes dont 29 adultes et 4 enfants.

5 ménages sont entrés dans le dispositif.

L'accompagnement social proposé dans le cadre du dispositif a permis à **8 ménages d'accéder à un logement pérenne dans le parc social.**

5 ménages locataires de la Fondation Lebaudy ont bénéficié d'un accompagnement au maintien dans le logement.



Madame Sylla, réfugiée sénégalaise de 39 ans, revient sur son parcours et son installation dans une studette de la Fondation Lebaudy, dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, qui lui permet de se poser et d'envisager l'avenir de façon plus sereine.



A mon arrivée en France en 2019, j'ai été hébergée par une famille que je connaissais à Mantes-la-Jolie, puis j'ai vécu chez une amie pendant un an à Asnières-Gennevilliers. J'ai alors rencontré une assistante sociale de l'association La Maison des femmes qui m'a aidée dans mes démarches administratives et m'a trouvé une place dans un centre d'hébergement d'urgence à Paris, à côté de l'Opéra.

L'équipe du GIP HIS est venue dans ce CHU en 2022 et un travailleur social a pris mon dossier en charge. Le centre a fermé peu de temps après et on m'a orientée vers un centre EMMAÛS dans le

19^{ème} arrondissement. C'était difficile là-bas, je partageais une chambre avec une femme avec laquelle je ne m'entendais pas.

J'y suis restée trois mois avant que le GIP HIS ne m'appelle pour m'annoncer que j'avais obtenu une place dans une studette dans laquelle je me suis installée. Ça m'a permis d'avoir un chez-moi et de me poser, mais aussi d'accueillir mon fils qui était resté au Sénégal. La studette fait 22m², ce n'est pas très grand pour deux mais tout ce que j'avais visité avant était beaucoup plus petit. Et puis c'est très calme ici, je n'ai aucun problème avec le voisinage, l'appartement est propre, a été rénové et est en très bon état. Le GIP HIS continue de m'aider pour obtenir un logement social. »

MISSION INTERMEDIATION LOCATIVE DANS LE PARC SOCIAL, LOGEMENTS TREMPLINS

En 2019, dans le cadre du 4^{ème} volet de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés » *, nous nous sommes associés à 3F77 Seine et Marne afin de développer des solutions de logement temporaire pour des ménages réfugiés. 6 logements ont été mis à disposition des ménages que nous accompagnons.

En 2023, 10 ménages ont bénéficié du dispositif, soit 15 personnes (11 adultes et 4 enfants). Nous comptons 8 personnes seules, 1 couple avec enfant, 1 famille monoparentale. 8 personnes ont un emploi et 2 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par un chargé d'accompagnement socio-professionnel du Groupement afin d'accéder à un emploi.

Les logements tremplins permettent au public réfugié d'avoir une première expérience de location en France et ainsi d'intégrer le fonctionnement du système locatif français. Le dispositif permet de stabiliser les situations et d'enclencher les parcours d'accès au logement. En proposant un logement individuel et un accompagnement adapté, les logements tremplins facilitent l'insertion professionnelle et sociale de ménages ayant connu un long parcours d'errance et d'hébergement.

* Projet lancé par le ministère de la Cohésion des territoires et l'Union sociale pour l'habitat

Bilan 2023

4 ménages ont intégré le dispositif ;

4 en sont sortis vers un logement pérenne, dont 3 ont accédé à un logement social.

ORCOD IN DE CLICHY-SOUS-BOIS

Missionnés en 2015 par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), nous intervenons en tant qu'opérateur social sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois. Notre mission a été renouvelée en octobre 2022.

L'ORCOD IN est un dispositif qui réunit l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux de copropriétés en difficulté (bâti dégradé, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants). Copiloté par l'Etat, la ville de Clichy-sous-Bois et l'EPFIF, ce projet urbain de grande ampleur a pour objectif l'aménagement d'un nouveau centre-ville, et comprend la construction de nouveaux logements et la réhabilitation d'immeubles.

L'EPFIF a mis en place un « portage immobilier » consistant à acquérir des logements au sein des copropriétés dégradées, à l'amiable, par adjudication ou expropriation. Selon l'état des bâtiments, ces logements seront démolis, repris par des bailleurs sociaux ou revendus à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété assainie. L'EPFIF a ainsi pour objectif de racheter l'ensemble des logements des deux copropriétés très dégradées du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu afin de procéder à leur démolition. Le projet prévoit la démolition de 1240 logements et le relogement des habitants.

Nous accompagnons la mise en œuvre des différentes transitions concernant les occupants des logements (passage du statut de propriétaire à celui de locataire, décohabitation, ouverture de droits, définition du projet de relogement) **avec l'objectif de les reloger dans le parc social.** **Nous coordonnons également l'action des partenaires de la Charte de relogement du Bas Clichy** en réceptionnant les offres de logements des différents réservataires engagés dans l'opération. **Nous accompagnons enfin l'EPFIF dans la connaissance de la situation des occupants des immeubles concernés par le projet, de leurs éventuelles difficultés sociales.**

En 2023 :

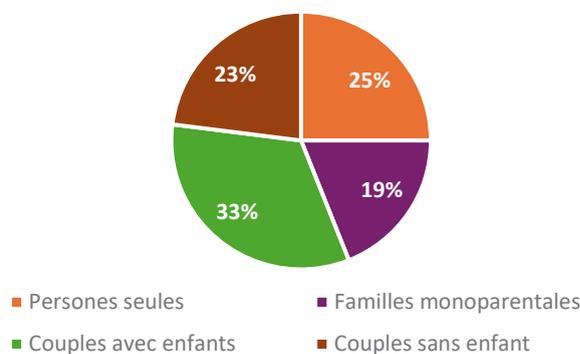
- **Réalisation de 144 évaluations sociales** pré-acquisition ou post acquisitions destinées à accompagner le passage des ménages propriétaires au statut de locataire et travailler leur projet de relogement ; de **89 enquêtes de relogement** ; de **62 diagnostics sommaires** ;
- **97 ménages relogés** ;
- 141 mesures d'ASLL (accompagnement « renforcé » pour les ménages qui en ont besoin : levée des freins au relogement, accompagnement dans le nouveau logement).

Profil des 97 ménages relogés

- Plus de la moitié (52%) des ménages relogés sont des familles, dont une part importante de familles monoparentales.
- Le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,6.

85 relogements se sont faits dans des villes de l'Établissement public territorial (EPT) Grand Paris Grand Est, structure intercommunale, soit 90 % du total des relogements. 100 % des relogements ont eu lieu en Seine Saint-Denis (dont 55% à Clichy-sous-Bois).

Composition familiale



Concernant leurs ressources, 64,5% des ménages ont un emploi stable, 16,5% ont un emploi précaire, 11% sont en recherche d'emploi, 4% sont bénéficiaires de l'ARE, 4% sont à la retraite.

La moyenne du taux d'effort* assumé par les ménages en 2023 est de 27,7 %.

** le taux d'effort correspond au montant maximal qui peut être assumé pour le loyer et les charges locatives selon les ressources du ménage.*

Bilan 2023

295 ménages ont bénéficié de diagnostics de leur situation (diagnostics sommaires, évaluations sociales, enquêtes logement) ;

141 ménages ont été accompagnés socialement vers le logement ;

97 ménages relogés (soit 359 personnes, dont 193 adultes et 166 enfants).

FOCUS

LOGEMENTS TEMPORAIRES/LOGEMENTS TIROIRS

Le logement tiroir est un logement temporaire, notamment attribué à des occupants d'un bâtiment pour permettre la rénovation ou la démolition de ce dernier. Ces logements tiroirs, situés à Clichy-sous-Bois, ont été mis à disposition du GIP HIS par l'Etablissement Public Foncier et I3F, dans des immeubles réhabilités ou qui seront détruits.

Ils sont principalement destinés aux familles présentant des freins importants, qui ne sont pas prêts au relogement et qui devront être accompagnés sur le long terme. Beaucoup présentent un problème d'endettement et/ou de titre de séjour.

Des situations qui s'aggravent avec le contexte socio-économique actuel. L'enjeu est de lever les freins de ces ménages en vue d'un relogement pérenne et de faire en sorte que leur installation dans un logement tiroir soit bien temporaire.

Au 31 décembre 2023, 13 ménages vivent dans des logements tiroirs.



> Permanences et ateliers collectifs à la Maison du Projet

La Maison du projet est un lieu d'accueil et d'accompagnement des habitants de Clichy-sous-Bois ouvert par la municipalité. Ils peuvent s'y informer sur les questions liées au logement, à la transformation du quartier et au nouveau projet urbain.

Notre équipe y assure des permanences les lundis et mercredis afin de recevoir des personnes concernées par l'ORCOD IN, sur ou sans rendez-vous.

Elle y organise aussi une fois par mois des **ateliers d'information collectifs**. L'objectif étant d'expliquer le processus de relogement dans le cadre de l'ORCOD IN et l'accompagnement que nous proposons, mais aussi d'informer sur la situation du logement en Ile-de-France, qui ne permet pas toujours de satisfaire les demandes des ménages. Y sont également abordées les questions relatives à la demande de logement social ou aux freins au relogement.



Madame Coulibaly, 33 ans, a pu emménager en juillet dernier avec ses enfants dans un logement situé à Montreuil.



Je vivais depuis 2010 à Clichy-sous-Bois, avec mes 5 enfants dans un F3. L'appartement était en mauvais état et on ne pouvait plus utiliser correctement les toilettes. Mais surtout, je subissais des violences et des menaces de la part de mon ex-conjoint qui vivait dans le bâtiment en face de chez moi. Les enfants étaient très stressés et il était urgent que nous déménagions.

Malgré des démarches auprès de la mairie et des services sociaux, je n'ai pas réussi à obtenir de logement social. On m'a parlé du GIP HIS et je suis allée à la Maison du projet en juin pour me renseigner. J'ai rencontré Madame Dia qui s'est occupée de mon dossier et l'a complété, et ma

situation s'est débloquée très rapidement : une semaine après j'ai eu une proposition pour un logement à Montreuil !

Pour moi c'était idéal, je voulais partir de Clichy-sous-Bois, aller vivre loin de mon ex-mari.

On a déménagé le 21 juillet. C'est un T5 avec un très grand salon, parfait pour moi et mes enfants. Il coûte en plus un peu moins cher que le F3 que nous avons quitté. Je suis très soulagée de ne plus être à Clichy-sous-Bois et je tiens à remercier le GIP HIS pour son aide. »

Relogée en août, Madame Baradji, 55 ans, était accompagnée par notre équipe sociale depuis 2022.



Je vivais au Chêne Pointu depuis 2003, dans un F3, avec mes 5 garçons. Ces dernières années les problèmes se sont multipliés. Les ascenseurs ne marchaient pas, les escaliers étaient sales, les boîtes aux lettres cassées et je trouvais régulièrement des poubelles devant ma porte. Il y avait beaucoup de problèmes avec le voisinage.

J'ai été reconnue DALO en 2013 mais je ne trouvais pas d'autre logement. Je cherchais un 5 pièces pour moi et mes enfants mais aucune démarche n'a abouti, mon dossier a toujours été refusé. Entre-temps trois de mes enfants sont partis.*

J'ai rencontré une travailleuse sociale du GIP HIS en 2022 et elle m'a beaucoup aidée. En moins d'un an, j'ai obtenu un logement. J'ai d'abord eu une proposition pour un appartement à Livry Gargan mais mes enfants ne voulaient pas quitter Clichy-sous-Bois où ils étaient scolarisés et moi aussi je voulais rester, cela fait 20 ans que je vis ici, j'y ai tous mes amis et connaissances.

J'ai ensuite eu une proposition pour le logement où je vis à présent, un grand 3 pièces où j'ai emménagé le 16 août dernier. Il est propre, dans un quartier bien plus tranquille qu'avant. Mes deux fils et moi sommes très contents »

* Droit au Logement Opposable

ORCOD IN GRIGNY 2

A la demande de l'EPFIF*, nous assurons depuis juillet 2021 le relogement et l'accompagnement social des occupants d'immeubles de la copropriété de Grigny 2, voués à la démolition ou à la transformation en logements sociaux, dans le cadre d'une Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD IN). Nous avons une expertise en la matière puisque nous intervenons déjà, depuis 2015, en tant qu'opérateur social sur l'ORCOD IN de Clichy-sous-Bois.

Sur les 5 000 logements que comprend Grigny 2, deuxième copropriété de France par sa taille, 1 323 doivent être rachetés par l'Etat, par l'intermédiaire de l'EPFIF ; 402 seront transformés en logements sociaux et 921 démolis. Les démolitions nécessiteront de reloger 700 ménages, une opération qui s'étendra sur 8 ans.

Nous accompagnons la mise en œuvre des différentes transitions concernant les occupants des logements (passage du statut de propriétaire à celui de locataire, décohabitation, ouverture de droits, définition du projet de relogement) **avec pour objectif leur relogement dans le parc social. Nous coordonnons également l'action des partenaires, réservataires et bailleurs, signataires de la Charte de relogement ORCOD-IN de Grigny 2. Nous accompagnons enfin l'EPFIF dans la connaissance de la situation des occupants des immeubles concernés par le projet, de leurs éventuelles difficultés sociales.**

Nous avons pour missions :

- de réaliser le diagnostic de la situation des occupants de ces logements ;
- d'assurer l'accompagnement social des propriétaires occupants endettés, en vue de la vente de leur logement ;
- d'accompagner des ménages locataires en vue de leur relogement ou du changement de statut de leur logement (de propriétaires ou locataires du parc privé à locataire de l'EPFIF) ;
- de contribuer à la stratégie d'ensemble de l'ORCOD IN (outils, conseil, reporting, évaluation...).

193 ménages ont été accompagnés vers le logement en 2023. Nos intervenants sociaux se sont activés à prévenir les expulsions des ménages endettés et/ou lever les freins au relogement (absence de ressources et endettements, dossiers administratifs incomplets, situation de séjour à régulariser...).

Profil des ménages relogés

Sur les 53 ménages relogés depuis le début de la mission, 27, soit la moitié, l'ont été en 2023.

- Sur les 27 ménages relogés, 19 étaient locataires et 8 des anciens propriétaires occupants.
- On relève 27% (42% en 2023) de personnes isolées, 13% (12% en 2023) de familles monoparentales, 39% (35% en 2023) de couples avec enfants.
- 70% des adultes ont un emploi.

** Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France*

Bilan 2023

168 ménages ont bénéficié de diagnostics de leur situation (soit 447 personnes) ;

193 ménages accompagnés socialement vers le logement (soit 612 personnes ; 360 adultes et 252 enfants) ;

27 ménages relogés (soit 83 personnes, dont 52 adultes et 31 enfants).



A Grigny depuis 2016, Monsieur Kone a été relogé dans un appartement rénové de la Grande Borne.

« Je suis arrivé à Grigny en 2016. Nous étions plusieurs dans un petit appartement, c'était difficile mais j'étais sans papiers et je n'avais pas le choix. Mais ensuite des huissiers sont arrivés et nous ont dit que nous devons partir. Une association m'a orienté vers le GIP HIS et Monsieur Beyney m'a donné un rendez-vous pour échanger sur ma situation et mes besoins. J'ai obtenu un appartement dans une résidence récente, à la Grande Borne, où je vis avec ma femme et ma petite fille, un T3 de 71m² pour lequel je paie 609 euros de loyer avec les charges. J'avais vraiment besoin d'une assistance et je suis très satisfait de l'accompagnement. »



Antoine Beyney, chef du service de l'ORCOD IN de Grigny, revient sur l'accompagnement mis en place par son équipe pour permettre à Monsieur Kone d'être relogé.

« Lorsque je l'ai rencontré, Monsieur Kone vivait avec deux familles dans un appartement insalubre, divisé en plusieurs lots, à la découpe, et géré par un marchand de sommeil. L'appartement a été saisi et il a été menacé d'expulsion. Il n'avait pas de titre de séjour et ne réunissait donc pas les conditions pour accéder au parc social. Mais il avait un emploi en CDI, déclarait ses revenus et nous avons pu lui obtenir une carte de séjour à titre exceptionnel*.

A partir de ce moment, nous avons pu le positionner sur des logements. En 2021, l'année où notre équipe a commencé à l'accompagner, Monsieur Kone était célibataire, entre-temps il a rencontré son actuelle compagne avec laquelle il a eu une petite fille. Il a fallu chercher un logement adapté à sa nouvelle situation.

Nous l'avons accompagné dans l'ouverture de ses droits, notamment pour obtenir les APL. Monsieur Kone n'a plus besoin d'être accompagné, il est très autonome. »

* Implique une bonne capacité d'insertion dans la société française dont la maîtrise orale de la langue française.



Les chargés d'accompagnement socio-professionnel (CASP) du GIP HIS ont mené leurs premiers entretiens avec des ménages suivis par l'équipe de l'ORCOD IN Grigny, afin d'identifier leurs besoins en matière de recherche d'emploi et de mettre en place un accompagnement adapté. Une première intervention s'est tenue en 2023 à la Maison du Projet de Grigny ; une action qui s'est avérée positive et qui sera reconduite de façon mensuelle.

MOUSRELOGEMENT – LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE – SAINT-DENIS

Fortement touchée par le problème de l'habitat indigne, la ville de Saint-Denis a mis en place un dispositif renforcé pour endiguer ce phénomène et nous a dans ce cadre confié une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Initiée en 2019 et **reconduite en août 2023**, cette mission a pour objectif d'accompagner le relogement de ménages évacués d'immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté de péril et actuellement hébergés à l'hôtel, ou devant être évacués d'immeubles impropres à l'habitat.

Notre action vise à :

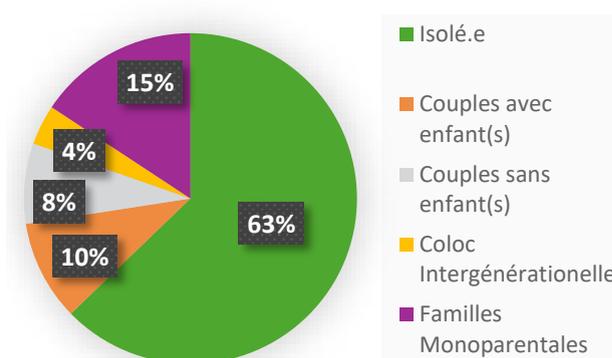
- Accompagner les personnes dans leur projet de recherche d'un nouveau lieu de vie ;
- Mobiliser l'offre de logements ou d'hébergements adaptés à leur situation.

Depuis le début de la mission, 94 ménages nous ont été orientés par la ville de Saint-Denis (38 en 2019, 12 en 2020, 21 en 2021, 16 en 2022 et 23 en 2023). Le surendettement et des situations matrimoniales à régulariser constituent les principaux freins au relogement de ces ménages. On note également pour une part importante d'entre eux, à l'instar des années précédentes, une précarité administrative liée notamment à une irrégularité de séjour. Une situation représentative de l'habitat indigne, qui constitue souvent la seule possibilité de se loger pour des personnes en situation administrative précaire dont profitent les marchands de sommeil.

Profil des 53 ménages accompagnés

- 45 des adultes accompagnés étaient des hommes et 23 des femmes.
- L'âge moyen est de 45 ans.
- Si l'on compare avec 2022, on remarque une nette diminution des couples avec enfants (8% contre 26% l'an dernier, soit une baisse de 58%) et une augmentation des personnes seules (+26%).

Composition familiale



Tout comme l'an dernier, la part des ménages en emploi a augmenté (64%, soit +13% par rapport à 2022) et on constate une diminution des bénéficiaires du RSA (-13%).

L'année 2023 a permis d'approfondir l'accompagnement dans sa dimension d'insertion professionnelle :

- En interne, notre équipe d'appui à l'insertion socio-professionnelle a été sollicitée pour 4 ménages : (rédaction de CV, projet professionnel et recherche d'emploi...)
- Mise en place d'un partenariat entre Pôle Emploi et le CCAS* de Saint Denis : après validation de la Ville de Saint-Denis, le GIP HIS peut orienter des ménages en recherche d'emploi vers un chargé d'accompagnement de Pôle Emploi pour un suivi renforcé.

*Centre communal d'action sociale

Bilan 2023

53 ménages accompagnés, soit 88 personnes (68 adultes et 20 enfants)

12 ménages ont été relogés (contre 6 en 2022), soit 13 personnes (11 adultes et 2 enfants)

NOUVELLE MISSION

2023

TOURS MARCEL PAUL
Île-Saint-Denis

Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, les trois tours de la Cité Marcel Paul, sur L'Île-Saint-Denis (93), vont être démolies et tous les résidents devront être relogés d'ici la fin du premier semestre 2024. Face à l'ampleur de la tâche, qui doit être accomplie dans un temps très court, le préfet de la Région Île-de-France nous a donné pour mission, en septembre 2023, de soutenir et renforcer le travail réalisé par la MOUS* de relogement du bailleur Seine- Saint-Denis Habitat.

* Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale

Les 3 tours de la cité Marcel Paul, comprenant 285 logements, seront démolies dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) et remplacées par des logements neufs. Le bailleur social Seine-Denis-Habitat, propriétaire des tours depuis mars 2022, a mis en place une MOUS afin d'accompagner le relogement des locataires. Il peut s'appuyer sur ses capacités de relogement dans son propre parc et sur les propositions des bailleurs et réservataires participant à l'opération.

Notre travail consiste à appuyer l'action de Seine-Saint-Denis Habitat. Nous avons ainsi pour mission :

- **de vérifier la complétude et la cohérence des dossiers et d'apporter un appui à la levée des freins au relogement** (constituer/actualiser des dossiers de logement social ; préparer les ménages au relogement ; accompagner des ménages présentant une situation complexe...);
- **d'apporter un appui à la MOUS pour le positionnement des ménages sur les offres de logement transmises par les bailleurs**, selon un partage des rôles défini avec les équipes de la MOUS (réception des offres, positionnement des ménages ; suivi du passage en CALEOL ; suivi des différentes étapes du relogement et accompagnement du ménage lors des visites et de la signature du bail, etc.).

Notre action se concentre sur l'accompagnement de l'ensemble des locataires identifiés comme étant « prêts au relogement » ou présentant des freins pouvant être levés à court terme. Pour les locataires dont la situation ne permet pas un relogement dans le parc social, Seine-Saint-Denis Habitat travaille avec l'association Vivre ensemble afin de trouver des solutions.

Nous sommes également chargés d'aider le bailleur social à gérer l'important flux de propositions de logement envoyées par les réservataires et bailleurs, en étudiant les relogements possibles parmi ces offres.

Notre équipe participe par ailleurs aux réunions bilatérales réunissant l'ensemble des bailleurs mobilisés, pour leur présenter la situation des locataires afin d'avoir davantage de propositions adaptées.

Bilan 2023

Depuis le début de l'opération, en mai 2022, 151 locataires ont été relogés ; au 31/12/2023, 123 locataires sont en attente d'un relogement.

Pour la période d'octobre (début de notre intervention) à décembre 2023, 61 ménages (174 personnes) ont obtenu un accord CAL et 49 ménages (140 personnes) ont été relogés.



NOUVELLE MISSION

2023

MISSION D'URGENCE SOCIALE TOUR GUYENNE Sarcelles

A la demande du préfet de la région Île-de-France et de la DRHIL*, nous avons réalisé en mars 2023 le diagnostic de la situation des occupants de la Tour Guyenne, située à Sarcelles, en vue de sa possible évacuation. Les nombreux dysfonctionnements auxquels la copropriété de la Tour faisait face, du fait d'impayés, mettaient en péril la sécurité des résidents.

En novembre, l'évacuation ayant été décidée, nous avons été chargés de procéder à une actualisation des diagnostics. Le 18 décembre, la tour était évacuée et ses occupants mis à l'abri.

Lors de notre première intervention en mars nous avons pu réaliser le diagnostic social de 90 ménages, soit 175 personnes.

En novembre, une fois l'évacuation officiellement prononcée, le GIP HIS a été mandaté par le préfet de région pour réaliser 4 actions :

- Assurer une information auprès des occupants sur l'imminence de l'évacuation ;
- Réaliser une mise à jour du diagnostic social auprès des ménages afin de recueillir leurs besoins en matière d'accès au logement ou de solutions temporaires d'hébergement ;
- Faire le lien avec les services de la collectivité et les services de l'Etat pour proposer des orientations répondant à ces besoins ;
- Être présent le jour de l'évacuation pour accompagner les ménages.



Le 18 décembre, jour de l'évacuation, 112 ménages représentant 242 personnes ont été identifiés. Soit 47 ménages avec le statut de locataire, 16 avec le statut de propriétaire occupant et 49 ménages sans statut.

59 ménages (soit 170 personnes) sans solution de logement se sont vu proposer un hébergement dans des hôtels.

Nous nous sommes assurés :

- de la bonne orientation des ménages dans les chambres d'hôtel mises à leur disposition ;
- du maintien de la scolarisation des enfants, en lien avec la préfecture du 95, la ville de Sarcelles et le ministère de l'éducation nationale. 21 ménages comprenant 46 mineurs sont en effet concernés par la question scolaire. 13 de ces ménages, hébergés à Pierrelaye, ville située à 1h de Sarcelles, font l'objet d'une attention particulière, afin qu'il n'y ait pas de rupture de scolarité ;
- d'appuyer le relogement des ménages hébergés dans les hôtels.

Au 31/12/2023, 6 ménages représentant 18 personnes dont 6 enfants avaient été relogés.

Les services de l'Etat ont émis un avis favorable pour que le GIP HIS poursuive en 2024 son action d'appui au relogement des ménages hébergés à l'hôtel.

L'enjeu majeur étant de réduire autant que possible la durée de présence des personnes dans les hôtels, afin de leur permettre de retrouver un habitat adapté et de maintenir la scolarisation des enfants.

**Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement*



NOUVELLE MISSION

2023

MISSION CITE DE L'ETOILE Bobigny

Emmaüs Habitat est engagé dans un projet de renouvellement urbain dans le quartier de la Cité de l'Etoile à Bobigny (93), qui prévoit la démolition de certains bâtiments et le relogement de leurs occupants. L'un de ces bâtiments fait l'objet d'une occupation sans droit ni titre par 16 ménages. Avec l'aval de la Préfecture de la Région Ile-de-France, nous avons été mandatés par Emmaüs Habitat pour les accompagner vers le logement ou les orienter vers un hébergement, selon leur situation.

La mission comprend dans un premier temps l'évaluation sociale de chaque ménage et dans un second temps leur accompagnement vers des solutions de logement ou d'hébergement adaptées.

Nos équipes ont réalisé fin juillet les évaluations sociales de 15 ménages.

Profil des ménages rencontrés :

- **44 personnes, dont 25 adultes et 18 enfants** ; 6 couples avec enfants, 4 couples sans enfants, 3 familles monoparentales, 2 personnes seules.
- 10 personnes disposent d'un droit au séjour, dont un bénéficiaire de la protection internationale ; 15 sont sans droit au séjour, principalement des primo-arrivants ; 1 personne est en procédure de demande d'asile.
- 5 ménages déclarent ne disposer d'aucune ressource. Les autres déclarent en moyenne des ressources mensuelles d'un montant de 1950 euros, provenant essentiellement de revenus du travail (déclaré ou non), du RSA (pour deux ménages) et de prestations sociales (pour deux ménages).

Perspectives d'accompagnement

- 4 ménages sont relogeables à court terme (emploi et ressources favorables, existence d'une DLS) ;
- 2 ménages relèvent d'un accompagnement vers le logement. Ils présentent des freins au relogement et pourront notamment être mis en lien avec un chargé d'accompagnement socio-professionnel du GIP HIS ;
- 9 ménages relèvent d'une orientation vers un hébergement. Pour ces derniers, l'absence de droit au séjour ne permet pas à court terme l'accès au logement.

Une occupation mouvante, sous l'emprise de marchands de sommeil

On observe une importante mobilité des ménages, qui indiquent parfois avoir quitté le logement, pour revenir ensuite ou bien laisser place à une autre famille. Il semble qu'une grande partie des logements du bâtiment soient gérés par des marchands de sommeil.

Des possibilités de relogement limitées au regard de la situation administrative des ménages

Une part importante des ménages rencontrés se trouve en situation irrégulière, ce qui rend difficile d'envisager une solution autre que la mise à l'abri. Nous les avons systématiquement orientés vers les réseaux de type France terre d'Asile, CIMADE, etc.

L'équipe met tout en œuvre pour débloquer les situations au plus vite, en lien avec Emmaüs Habitat.



LE GIP HIS EN APPUI - TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Nous appuyant sur notre expertise en matière d'accès au logement, nous proposons des actions de sensibilisation sur ce thème à destination de nos partenaires, notamment les intervenants sociaux du Dispositif National d'Accueil (DNA) et les professionnels des centres d'hébergement généraliste ; l'objectif étant de contribuer à leur montée en compétences sur le sujet, et ainsi favoriser la sortie des ménages hébergés vers le logement. Nous proposons également un appui technique via l'analyse de dossiers de ménages hébergés et inscrits dans SYPLO (Syst Priorité Logement) afin d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire.

LA FORMATION

Les ateliers de sensibilisation

Depuis 2019, le GIP HIS met en place des ateliers sur la thématique de l'accès au logement des personnes hébergées. Initialement destinés aux travailleurs sociaux du Dispositif National d'Accueil (DNA), ces ateliers se sont diversifiés et accueillent depuis septembre 2020 les intervenants sociaux du secteur d'hébergement généraliste.

40 ateliers ont eu lieu en 2023. Parmi les thématiques abordées :

- Comment prendre en compte le contexte francilien du logement dans le projet de relogement des personnes hébergées ?
- Comment construire un dossier d'accès au logement social et le labelliser prioritaire ?
- Comment construire une démarche d'accès au logement par la mobilité nationale avec la personne hébergée ?

Bilan 2023

428 intervenants sociaux ont été formés dans nos locaux, dont :

- 98 intervenants sociaux issus de 16 structures d'hébergement du DNA.
- 330 professionnels de l'hébergement généraliste issus de 58 structures différentes, principalement des CHU et CHRS.
- 74 structures ont orienté leurs équipes, au premier rang desquelles Coallia, le Groupe SOS, la Croix-Rouge, le CASP et Aurore.

La satisfaction des participants se maintient à un niveau très élevé, qui conforte l'équipe dans sa démarche pédagogique. Les évaluations indiquent que **83% des participants sont satisfaits ou très satisfaits des ateliers** et considèrent qu'ils pourront réinvestir les acquis de la formation dans leur champ professionnel (à 71%).

Formation-action* AGHIL et transfert de compétences auprès des CPH franciliens

Dans le cadre de la mission AGHIL (*voir page 27*) nous avons été chargés en 2021 de mener des formations-actions au sein de centres d'hébergement généraliste (CHRS), avec pour objectif de mettre les équipes des CHRS en situation d'accélérer les sorties vers le logement des ménages hébergés. En 2023, l'équipe formation a poursuivi son appui allégé aux structures des dernières cohortes.

Par ailleurs, **depuis janvier 2023, notre équipe formation collabore avec le service IRF sur un transfert de compétences auprès des CPH (centres provisoires d'hébergement) franciliens.** L'équipe a mis en place un process et des fiches action sur les différents thèmes développés dans le cadre des ateliers de sensibilisation. En partenariat avec les travailleurs sociaux et les gestionnaires d'intégration d'IRF, elle a pu intervenir au sein de chacun des CPH volontaires et a ainsi formé 53 intervenants sociaux, issus des structures suivantes :

- CPH Coallia Colombes ; CPH Coallia Vallée de Seine ; CPH Habitat et Humanisme et Equalis de Montévrain ; CPH SOS- Essonne ; CPH Malakoff ; CPH - Le Rocheton - La Rochette ; CPH FTDA Créteil ; CPH Armée du salut 20 ; CPH Pontoise

** Le terme « formation-action » désigne un processus éducatif où le participant étudie ses propres actions, avec un accompagnateur-formateur, afin d'améliorer ses pratiques.*

Bilan 2023

70 professionnels ont participé à la formation-action : 17 intervenants sociaux rencontrés en CHRS, 53 rencontrés en CPH.

Développement de journées de formation à l'attention des professionnels du DNA hors Île de France

En 2022, la Direction générale des étrangers en France (DGEF) nous a sollicité pour soutenir les DREETS* et les DDETS** dans le déploiement d'une offre de formation à destination des travailleurs sociaux du Dispositif National d'Accueil (DNA). En tant qu'acteurs régionaux et locaux, les DREETS et les DDETS sont des interlocuteurs indispensables pour atteindre les travailleurs sociaux des différents centres du DNA et pour adapter le contenu de la formation au plus près du contexte et des préoccupations du territoire.

Ce dispositif de formation se compose d'une **journée de séminaire en visio** (synchrone) avec les partenaires identifiés par les DREETS et DDETS, et l'ouverture d'accès à une **plateforme de E-learning** (voir ci-dessous) à l'issue de cette session. A la suite de deux journées organisées fin

2022 pour les régions Normandie et Bretagne, le GIP HIS a assuré 5 nouvelles formations :

- Grand Est : 28 juin 2023 – 55 participants
- PACA : 29 juin 2023 – 94 participants
- AURA : 21 septembre 2023 – 120 participants
- Centre Val de Loire : 28 septembre 2023 – 103 participants
- Hauts de France : 29 septembre 2023 – 115 participants

* Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Bilan 2023

487 intervenants sociaux du DNA hors Ile-de-France formés dans le cadre des journées régionales.



> La plateforme e-learning

Nous avons, à la demande de la DGEF, créé une plateforme d'apprentissage en ligne, conçue comme un outil supplémentaire pour améliorer la fluidité dans les centres d'hébergement du dispositif national d'accueil. Déployée à l'échelle nationale, elle a pour objet de permettre aux intervenants sociaux de ces structures de se former à la question du relogement des personnes réfugiées. Le contenu de la formation e-learning est structuré en différents modules dont 3 principaux intitulés « Accompagner l'accès au logement social », « La mobilité géographique » et « Logement accompagné et parc privé ». L'apprentissage a été pensé pour être le plus interactif possible et comprend quiz, exercices en ligne, cartes, vidéos, documents à télécharger et liens vers les sites d'acteurs du logement ou autres organismes.

APPUI SYPLO

Analyse des dossiers de ménages hébergés, en emploi et inscrits dans Syplo (système priorité logement) depuis plus de 12 mois.

En 2021, nous avons également été chargés, dans le cadre de la mission AGHIL, de vérifier la cohérence des dossiers des ménages hébergés et d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire (demande de logement social actualisée et autres pièces justificatives), afin qu'ils puissent être présentés en Commission D'attribution Logement (CAL).

Depuis le début de la mission, 2 460 dossiers ont fait l'objet d'une analyse initiale puis d'une analyse à + 2 mois. Ces dossiers sont issus des files actives de trois SIAO : 1 582 pour le SIAO 75 ; 317 pour le SIAO 78 ; 561 pour le SIAO 92. **Un premier diagnostic a été réalisé et transmis aux référents sociaux des ménages. Les dossiers ont ensuite fait l'objet d'une vérification 2 mois après l'envoi de ce diagnostic, qui permet de mesurer une nette progression qualitative puisque les dossiers pouvant être présentés en CAL sont passés de 2% à 26%.**

Dossier positionnable en l'état : complet

Dossier positionnable avec de légers compléments : absence de documents actualisés, dont l'obtention est rapide

Dossier à compléter : absence de documents essentiels, dont on sait que l'obtention peut être longue et ainsi rendre impossible l'aboutissement d'un positionnement

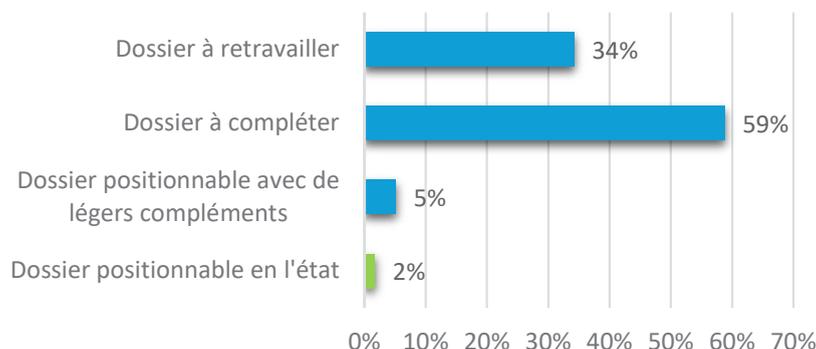
Dossier à retravailler : absence de documents essentiels + incohérences dans le projet du ménage (souhaits de typologie, localisation, etc.)

Profil des ménages

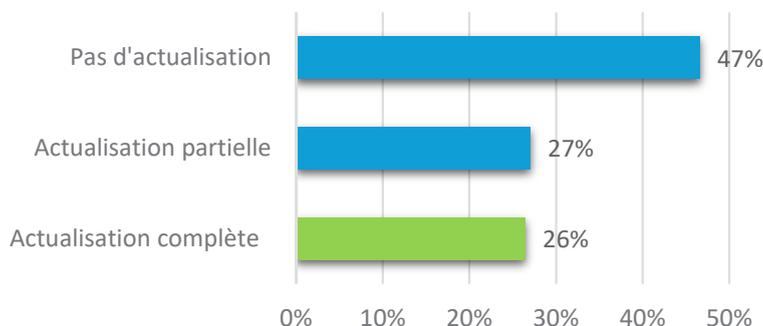
Les ménages dont les dossiers ont été analysés relevaient de 526 structures d'hébergement différentes, situées à Paris, dans les Hauts de Seine et les Yvelines.

Ces ménages comptent en moyenne 2 personnes, et sont constitués en majorité de personnes isolées (56%) et de familles monoparentales (27%). 69% d'entre eux sont reconnus prioritaires au titre du DALO, et 17% sont bénéficiaires de la protection internationale.

Bilan des dossiers au moment du diagnostic



Vérification à +2 mois



Nous développons en interne des systèmes d'information (SI) dédiés à nos missions, dans une exigence permanente de qualité et d'amélioration continue du service rendu aux ménages accompagnés. Ils ont pour objectif de fournir aux intervenants sociaux des outils simples, efficaces et complets, et de développer des pratiques de travail communes à nos équipes.

Nos équipes comptent des agents aux compétences et profils variés (travailleurs et médiateurs sociaux multilingues, chargés d'accompagnement socio-professionnel, gestionnaires administratifs...), une pluridisciplinarité qui constitue l'un de nos atouts majeurs.

En septembre 2023, nous avons créé une Direction de la Qualité et du Développement, qui par sa vision globale et son expertise, vise au développement du GIP HIS et à l'amélioration continue de ses missions. Elle intervient aussi bien sur le développement numérique que sur le reporting et les études, et a un rôle de capitalisation et d'analyse par le développement d'outils, de process, de données, intégrant le respect du RGPD*. Elle assure également les bonnes conditions de démarrage, de suivi et de bilan des missions, de façon adaptée au contexte et aux besoins des équipes.

**Règlement général sur la protection des données*

Développement numérique

Le service du Développement numérique assure des fonctions d'expertise, de conseil, de conception et d'évaluation d'outils informatiques appliqués aux domaines d'intervention du GIP HIS. Il gère également les infrastructures informatiques et téléphoniques du Groupement. Son principal enjeu est le développement de systèmes d'information (SI) dédiés à nos missions.

Le développement de nouveaux outils numériques performants et innovants s'est poursuivi en 2023.

- Des développements complémentaires ont été réalisés sur le SI Parcours, utilisé pour la mise en œuvre du programme EMILE, et partagé par l'ensemble des opérateurs du programme ;
- L'interconnexion entre la Plateforme sociale (utilisée par l'ensemble des services sociaux du GIP HIS pour le suivi des ménages) et le SI relogement (utilisé pour les ORCOD IN pour les appariements ménage/logement et le suivi des positionnements), de façon à permettre la migration des données d'un SI à l'autre et garantir ainsi un traitement plus fiable ;
- Le passage sur SharePoint de toutes les missions, afin de sécuriser la sauvegarde des données et en faciliter le partage en interne.

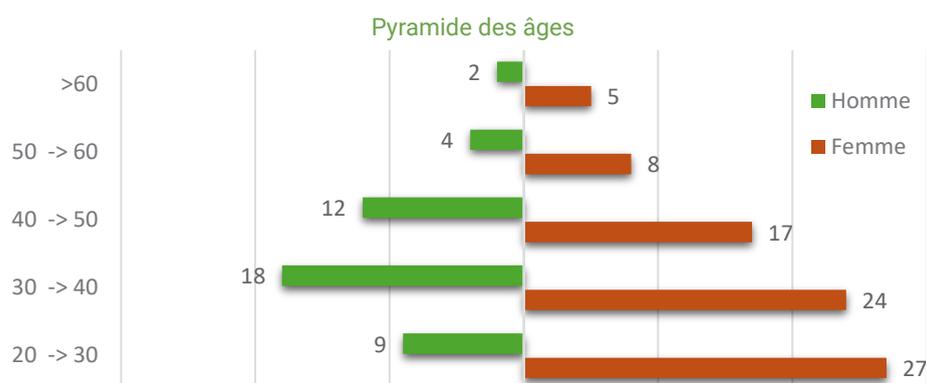
Ressources Humaines

Avec 126 agents au 31 décembre 2023, nos effectifs restent stables par rapport à 2022 (134 agents).

Dans la dynamique des mesures mises en place l'an dernier afin de renforcer l'attractivité de nos emplois et de fidéliser nos agents en poste, nous avons cette année adopté une **nouvelle grille des emplois et des salaires**.

	1er janvier 2023		31 décembre 2023		Variation
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	
CDI	71	58,2%	69	54,8%	-2,8%
CDD	51	41,8%	52	41,3%	+2%
Alternance	0	0,00%	5	3,9%	+400%
	122	100%	126	100%	+3,3%

Nos équipes présentent un profil très majoritairement féminin puisque 64% de nos agents sont des femmes. La moyenne d'âge est de 39 ans.



Renforcement de l'attractivité des emplois

Nous avons procédé à une **révision de la grille des emplois et des salaires**, approuvée par l'Assemblée Générale du 14 décembre 2023. L'objectif est de revaloriser les salaires et de simplifier les conditions des évolutions professionnelles, avec la prise en compte de la montée en compétences. Elle devrait également permettre de recruter des profils expérimentés dont les prétentions salariales apparaissent davantage en phase avec les salaires proposés par le Groupement.

Plusieurs chantiers ont en outre été poursuivis ou lancés au cours de cette année :

- **L'optimisation de notre stratégie de recrutement** (renforcement de l'équipe RH, mise en place d'un outil de gestion des candidatures, développement de notre « marque employeur », etc.) ;
- **La mise en œuvre de mesures salariales permettant de limiter les effets du contexte inflationniste** (revalorisation salariale de 3% décidée par l'Assemblée Générale, augmentation de la prise en charge par l'employeur des titres de transport, versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle) ;
- **Le renforcement de l'accompagnement des chef.fes de service dans leur rôle de manager** (formation au management, réunions du comité de direction dédiées aux thématiques RH, création d'une grille d'entretien de

recrutement, mise en place de rencontres individuelles RH/manager) ;

- **L'amélioration des formations proposées aux agents** (mise en place d'une politique CPF, mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation de la formation) ;
- **L'évolution de la Charte du télétravail du GIP HIS** (mise en place d'un stock de jours de télétravail volants pour les cadres et création du télétravail « menstruel »).

Outre ces actions autour de l'attractivité des emplois et la fidélisation des agents, plusieurs chantiers ont été lancés au cours de l'année 2023, poursuivant des objectifs de mise en conformité du Groupement avec les évolutions statutaires ou de modernisation de ses process RH :

- **L'actualisation du Règlement du Personnel ;**
- **La mise en place des instances de dialogue social** (mise en place du Comité Social d'Administration et élections des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire) ;
- **La dématérialisation des tickets restaurants et des bulletins de salaire ;**
- **L'évolution du régime obligatoire « frais de santé »** (augmentation du montant de prise en charge par l'employeur et changement d'organisme assureur).

Formations

Afin de valoriser et d'enrichir les savoir-faire de nos collaborateurs, diverses formations assurées par des prestataires externes **ont été proposées aux agents, dans le cadre de notre plan de développement des compétences**

120 agents ont suivi au moins une formation en 2023

- **Nombre d'organismes de formation sollicités**
25 (14 en 2022)
- **Nombre d'actions financées**
33 (34 en 2022)
- **Nombre de stagiaires en formation collective**
227 (264 en 2022)
- **Nombre de stagiaires en formation individuelle**
16 (16 en 2022)

L'équipe Formation du Groupement a également proposé 5 ateliers internes ayant pour objectif d'enrichir les compétences des agents et de développer le lien interservices. 59 agents de 13 services différents ont pris part à ces ateliers ; la quasi-totalité des directions et services du Groupement a ainsi eu un ou plusieurs agents en formation en 2023.

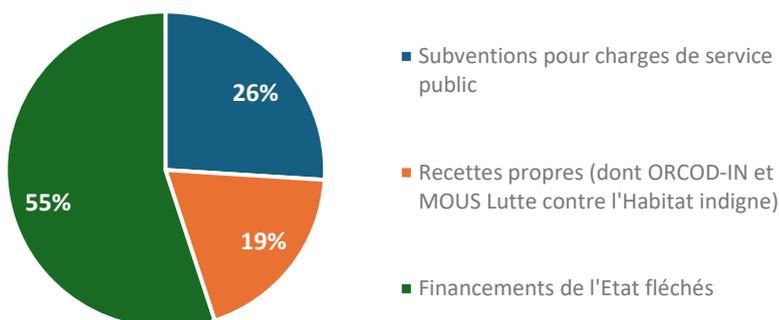


RESSOURCES FINANCIÈRES

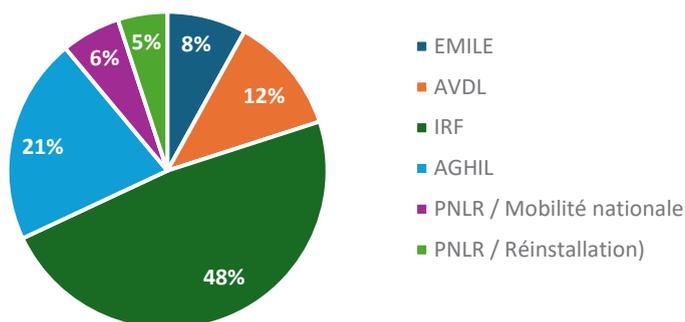
En notre qualité d'organisme public, nous conduisons des missions de déploiement de la politique sociale et de la politique de logement de l'Etat, qui reste à ce titre notre principal fournisseur.

En 2023, les dépenses se sont élevées à **9 412 086 €**. Les **dépenses de personnel représentaient 73%** du total soit 6 841 791 € ; les dépenses de fonctionnement **26%** soit 2 470 223 € ; et les dépenses d'investissement **1%** soit 100 072 €.

Recettes



Les financements de l'Etat fléchés







Retour sur 30 ans d'actions...

1993



Création du GIP HIS

(Groupement d'intérêt public Habitat et Interventions Sociales pour les mal-logés et les sans-abri) pour gérer des situations urgentes d'accès au logement de personnes expulsées ou mal logées, à la demande de la préfecture de la région Ile-de-France.

Depuis, le GIP HIS continue d'effectuer des missions d'urgence.

1993-2006

Missions de relogement de ménages, majoritairement issus de l'immigration,

vivant au sein de squats, de campements et d'immeubles insalubres. Recours au dispositif de baux glissants.

2007-2011



Coordination de dispositifs d'offre de logements

2007 Le GIP HIS devient opérateur régional de la mobilisation du contingent d'Action Logement dans le cadre du PARSA (Plan d'action renforcé pour les personnes sans abri), puis du protocole État - Action Logement en 2016, au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'intermédiation locative Solibail.

2008 Associé au dispositif d'intermédiation locative Solibail dès sa création par l'État, le GIP HIS assure sa coordination opérationnelle en mettant en adéquation la demande et l'offre dans le parc locatif privé intégré au dispositif.

2012-2019

Diversification des publics et des cadres d'intervention

2012-2015 Mission campements illicites, en direction des publics Roms.

Missions République I (novembre 2013), République II (avril 2015) et Hôtel Dieu (janvier 2017), visant à accompagner le relogement de familles désignées dans le cadre d'un protocole signé par la Préfecture avec l'association DAL (Droit Au Logement).

2015 Mission ORCOD-IN (Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national) de Clichy-sous-Bois pour reloger des familles vivant dans des copropriétés dégradées, dans le cadre du projet de renouvellement urbain.

2017 Dans le cadre de l'AVDL (Accompagnement vers et dans le logement), le GIP HIS effectue le diagnostic de la situation sociale et l'accompagnement de ménages désignés par l'État.

Focus 2015



Réponse aux enjeux migratoires

2015-2016 Lancement de la mission Plan Urgence Migrants en juillet 2015 et ouverture du Centre de premier accueil en novembre 2016.

Cette action se poursuivra avec la création du service IRF (Intégration des Réfugiés Franciliens) en 2019 : diagnostic de la situation sociale des personnes, accompagnement à l'accès au logement.

Création en novembre 2015 de la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés pilotée par la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), première mission de coordination nationale confiée au GIP HIS.

2019-2020



Expérimentation du lien emploi-logement

Juin 2019 Ouverture aux partenaires de l'emploi avec le programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi).

2020 Recrutement de chargés d'accompagnement socio-professionnel (CASP) qui aboutira en 2022 à la création d'une équipe dédiée.

2020-2023



Une offre intégrée innovante pour renforcer la fluidité régionale

2020 Mission AGHIL (Appui aux gestionnaires d'hébergement pour l'insertion par le logement des ménages hébergés en Ile-de-France) dans des structures généralistes, pour faciliter l'accès au logement des personnes hébergées.

Dans le cadre des missions AGHIL et IRF, mise en place d'ateliers de sensibilisation et formations-actions, au sein de structures généralistes et du Dispositif National d'Accueil (DNA).

2021-2023

Reconnaissance de l'expertise du GIP HIS dans des projets de Renouvellement urbain et de lutte contre l'habitat indigne

2021 Mission ORCOD-IN (Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national) de Grigny 2.

2023 Mission Tours Marcel Paul - Ile-Saint-Denis, appui au relogement en soutien du bailleur Seine- Saint-Denis Habitat. Reconduction en 2023 de la mission MOUS Relogement Lutte contre l'habitat indigne à Saint-Denis.

Mission d'urgence sociale Tour Guyenne à Sarcelles - Diagnostic de la situation sociale des occupants et appui au relogement des ménages évacués.

Le 5 Juin 2023,
le GIP HIS à fêté ses 30 ans.



1993 - 2023

LE GIP HIS FÊTE SES 30 ANS

LUNDI 5 JUIN
À LA MARBRERIE

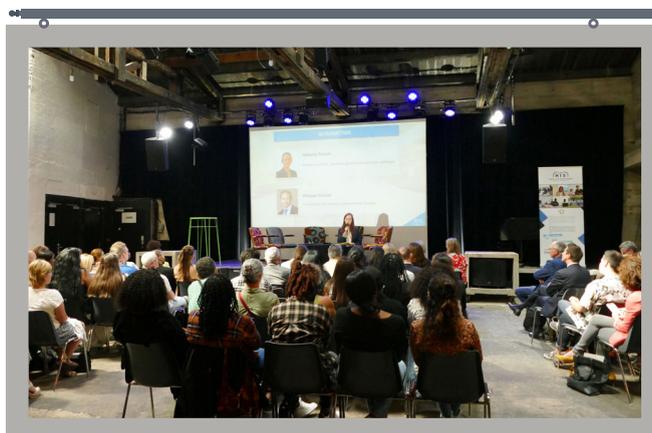
Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

PROGRAMME

8h45 - 9h	<i>Accueil des participants (Café - viennoiseries)</i>
9h15	<p>Mot introductif</p> <p>Tiphaine Pinault, Adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques</p> <p>Philippe Crouzet, Président du GIP HIS</p>
9h30 - 9h45	<p>Projection d'un film « 30 ans d'actions du GIP HIS »</p>
10h - 12h30	<p>Tables rondes (voir thématiques page 2)</p> <p>Interventions des chef.fes de service du GIP HIS et de partenaires</p>
12h30 - 14h	<i>Déjeuner sur place (buffet)</i>
14h - 18h	<p>Ateliers / animations regroupant les agents</p> <p>Stands de présentation des services ; mise à l'honneur des « ancien.ne.s » du GIP HIS » ...</p>

> Nous avons fêté les 30 ans du GIP Habitat et Interventions Sociales le 5 juin, à La Marbrerie à Montreuil. Ce fut l'occasion de commémorer 30 années d'engagement auprès des publics les plus précaires et de présenter nos missions.

> La journée s'est déroulée en deux temps : la matinée était consacrée à quatre tables rondes, réunissant des agents et des partenaires du Groupement ; l'après-midi, chacun de nos services a présenté ses activités via des stands d'animation.



TABLES RONDES



Tiphaine Pinault, adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques a prononcé un discours d'introduction.

Philippe Crouzet, président du GIP HIS, a également pris la parole.



Table 1 Contribution à la fluidité hébergement-logement

Des missions historiques du GIP HIS liées à la fluidité (Parsa/Action Logement, Solibail...), en passant par la structuration de la mission Intégration des Réfugiés Franciliens (IRF), jusqu'à l'expérimentation AGHIL conduite depuis 2020, le GIP HIS a contribué à renouveler les modes d'intervention au profit de l'accès au logement des personnes hébergées.

Equipe pluridisciplinaire, actions en complémentarité avec les centres d'hébergement, expertise sur les leviers de mobilisation de l'offre de logement en Ile-de-France, mais aussi démarches innovantes de promotion de la mobilité géographique au niveau national, sont autant d'éléments qui caractérisent ce champ majeur de l'intervention du Groupement.



Table 2 L'accompagnement social au cœur des pratiques

Personnes en squats ou campements illicites, familles polygames mal logées, ménages prioritaires Dalo, réfugiés... Comment le GIP HIS a-t-il fait évoluer l'accompagnement social qu'il met en œuvre pour répondre à cette diversité des besoins et à leurs évolutions ? Nous nous attacherons en particulier à voir comment l'expertise logement a été complétée d'actions relatives à l'emploi pour favoriser le relogement.



Table 3 Renouvellement urbain / Lutte contre l'habitat indigne

Impliqué de longue date sur des projets de renouvellement urbain, le GIP HIS a vu son action se développer considérablement sur cette thématique dans le cadre des ORCOD (opérations de requalifications de copropriétés dégradées). Défis majeurs à la fois pour la transformation de la ville sur elle-même et pour les parcours des personnes, le renouvellement urbain et la lutte contre l'habitat indigne constituent une priorité d'intervention pour laquelle le GIP HIS met en œuvre des compétences et un savoir-faire spécifiques.



Table 4 Le GIP HIS, un acteur clé de la coordination des dispositifs régionaux

Protocole Etat-Action Logement (volet « sortants d'hébergement »), intermédiation locative Solibail... Le GIP HIS joue un rôle d'interface avec les partenaires rendant possible et/ou renforçant l'efficacité de dispositifs majeurs en Ile-de-France. Aux côtés des SIAO avec lesquels il intervient en partenariat et complémentarité, le GIP HIS contribue ainsi depuis de nombreuses années à faire évoluer les modes d'intervention publique. Son positionnement unique en fait également un acteur clé en termes d'observation et d'analyse mais aussi d'appui à la formation des professionnels du secteur.



Merci à nos partenaires qui ont participé aux tables rondes :

Jacques-Bertrand de Reboul,
Directeur régional adjoint, DRIHL

Florence de La Villeguerin et Charles-Henry Blouin,
Action Logement Services

Isabelle Poullieute,
*Cheffe de projet Relogement ORCOD-IN Grigny 2
Établissement public foncier Île-de-France.*

L'après-midi chaque service a présenté ses activités via des stands d'animation.

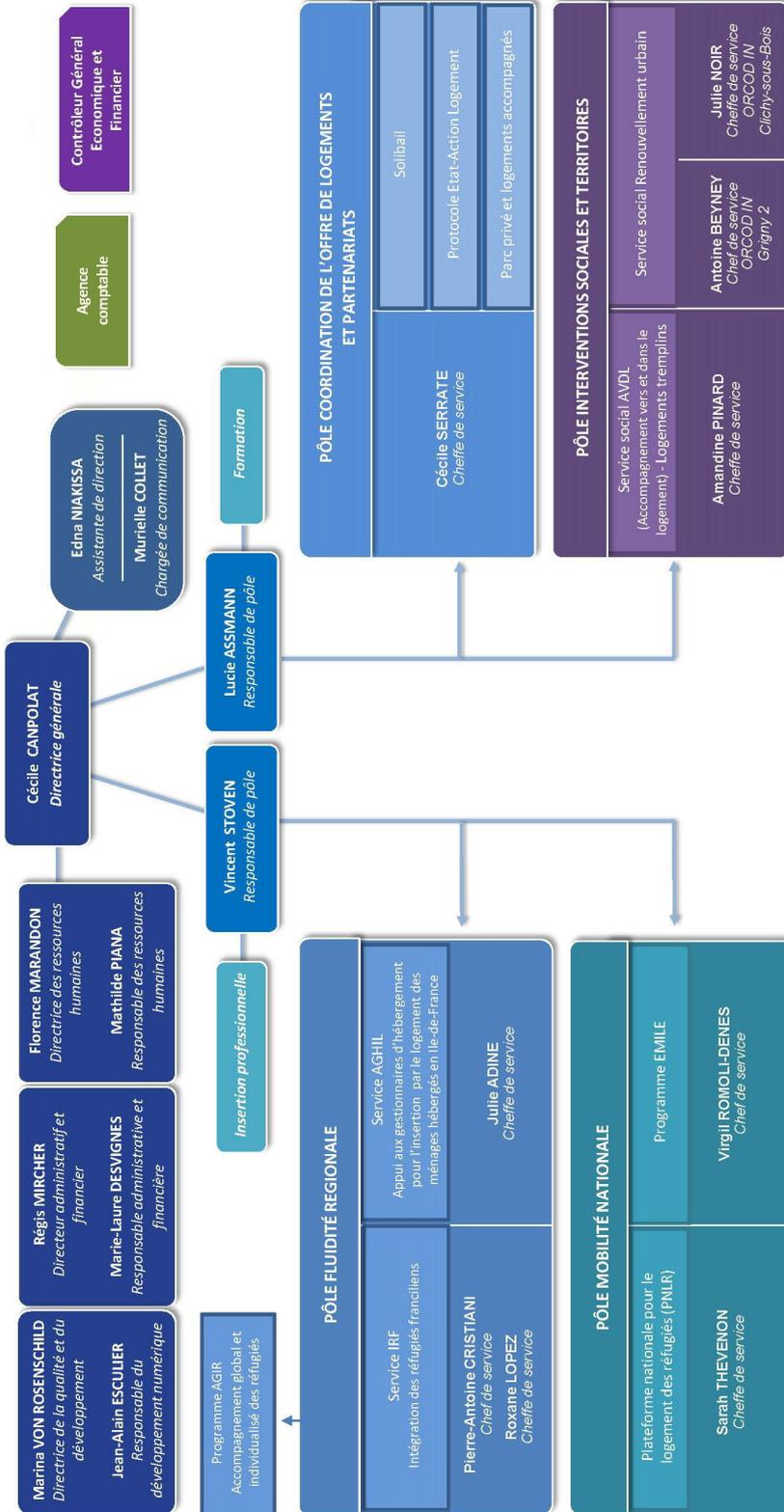


LA
MARBRENERIE



NOTRE ORGANISATION

ORGANISATION DU GIP HIS



GOUVERNANCE

Philippe CROUZET	Président du GIP HIS
> Siègent avec voix délibérative	
Tiphaine PINAULT	Représentant l'Etat, représentant le Préfet de la Région IDF, Préfet de Paris
Jacques-Bertrand DE REBOUL	Directeur Adjoint DRIHL
Pascale MOSSAN	Cheffe du service ALPE DRIHL
Jean-Pierre SCHAEFER	Président de l'UR SOLIHA
Rachida OUAD	Directrice Régionale Adjointe, Relation Clients IDF, d'Action Logement Services
Myriam BERGHOUT	Directrice Adjointe Ile-de-France Groupe ADOMA
Delphine DEPAIX	Directrice Cohésion Sociale et Solidarités - Emmaüs Habitat
Hervé LESERVOISIER	Représentant permanent du GIE 1001 Vies Habitat
Elisabeth NOVELLI	Directrice générale adjointe en charge de la direction de la clientèle SEQENS
Anne-Katrin LE DOEUFF	Directrice AORIF
Pierrick BOUTELEUX	Directeur délégué aux Solidarités et à la Gestion sociale Immobilière 3F
> Siègent avec voix consultative	
Françoise COMTE-RICUR	Directrice Adjointe Logement Services Représentante Emmaüs Solidarité
Éric CONSTANTIN	Directeur de l'Agence Régionale Île-de-France, Fondation Abbé Pierre
> Siègent également à l'Assemblée Générale	
Christian DUFOUR	Contrôleur Général, Economique et Financier
Rodolphe JAYET-GENDROT	Agent Comptable



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin 93100 Montreuil

Tél. : 01 41 58 76 76 - Fax : 01 43 62 63 46

contact@giphabitat.org

www.giphabitat.org